



arifts.fr

Rapports 2023

La
formation
aux
métiers
éducatifs
& sociaux



**Depuis 70 ans
au service du développement
des compétences des professionnels
de l'intervention sociale**

Sommaire

Rapport d'orientation du Président	4	Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement	39
Rapport d'activité de l'Association	7	Le Centre de Ressources Documentaires	39
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023	7	La mobilité internationale	41
Adhérents	7	Formation Ouverte A Distance	42
Les temps forts de l'année 2023	8	Prix de l'Écrit Social	43
Rapport d'activité de l'Institut	10	Service Recherche	44
Les engagements de l'ARIFTS	11	Service Innovation et Développement	46
Centre de Formation pour Apprentis	12	Pôle Ressources Humaines, Financier et Technique	48
Partenariats, Réseaux et Coopérations	14	Répartition du personnel au 31 décembre 2023	49
Pôle Formation Initiale	17	Évolution du Taux d'absentéisme sur 3 ans (arrêts maladie)	49
Les résultats aux certifications et aux diplômes d'État	20	La mission communication	50
Pôle Formation à l'Encadrement et au Management	21	Chantiers 2023	50
CAFERUIS 2023	22	Perspectives 2024	51
CAFDES 2023	22	Évolution du nombre d'abonnés sur nos réseaux sociaux	51
Pôle Formation Tout au Long de la Vie	23		
Service Formation initiale Assistants maternels.....	24		
Service Formation continue des Assistants maternels (IPERIA l'Institut UDD)	25		
Service Formation continue Petite Enfance	26		
Service Formation continue Travail Social	27		
Service Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	28		
Service Formations qualifiantes et certifiantes	30		
Service Formations Préparatoires	36		

Rapport d'orientation du Président

L'Assemblée constitutive de l'ARIFTS a eu lieu le 16 octobre 2008. Notre association a donc formellement 15 ans passés. Les activités entrant dans le cadre de son objet social de l'époque ont débuté en 2009 avec le regroupement au 1^{er} janvier des différents centres de formation dont elle devait assurer la gestion.

15 années plus tard, c'est à la fois peu au regard de l'espérance de vie et déjà beaucoup, en rapport à celui des associations qui sont dorénavant appelées à changer de périmètre d'action au gré des fusions qui se multiplient depuis quelques temps.

2023, année couverte par notre assemblée de ce jour, se situe au milieu du déploiement du second projet associatif adopté en 2021 par notre association.

C'est ainsi que nous continuons à être engagés dans la mise en œuvre des orientations de ce projet politique et stratégique :

Quant à la gouvernance de l'association

Après avoir modifié nos statuts au début de l'année, nous avons mis en place les différents collèges du conseil d'administration à compter de juin. Les derniers membres ont été ceux du collège des personnes en formation qui ont été désignés en septembre. Pour 2 d'entre eux par les délégués des filières de formations initiales et pour les 2 autres, par les collectifs d'étudiants, qu'ils soient associatifs ou syndicaux, présents sur Rezé et Angers.

Pour mémoire, l'enjeu essentiel de cette nouvelle gouvernance, c'est que les 4 collèges disposent dorénavant de la même compétence délibérative. Nous sommes donc entrés dans un contexte de prises de décisions engageant toutes les parties prenantes internes de notre association : adhérents personnes physiques, personnes morales, salariés et apprenants. Une nouvelle forme de démocratie interne s'ouvre ainsi à nous.

S'il est bien trop tôt pour en tirer les leçons en termes de qualité de notre vie associative, sur la forme, en revanche, cette évolution me semble avoir été bien vécue par les uns et par les autres. Plusieurs votes sont déjà intervenus, impliquant au même niveau, les différents statuts d'administrateur, aboutissant à des délibérations débattues et adoptées, parfois sur un mode collégial et parfois sur un mode individuel. C'est la démonstration que les positions des acteurs peuvent être plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord.

C'est ainsi que l'ARIFTS me paraît avoir abordé cette évolution avec la sérénité d'une institution mûre. Et je m'en réjouis, vu la complexité grandissante de la gestion d'une association comme la nôtre. Savoir que l'ensemble de ses acteurs a voix au chapitre dans la prise de décision, me semble plutôt rassurant.

Au travers de la relance ou de la création de comités

Toujours dans le domaine de la vie associative, nous avons relancé le comité éthique et créé un nouveau comité, chargé du suivi de la mise en œuvre du projet associatif.

Le premier a été entièrement recomposé et vient de vivre sa première réunion animée par un intervenant extérieur en la personne du référent éthique régional, le docteur Miguel JEAN, Maître de conférences des universités et praticien hospitalier, responsable du Comité éthique du CHU de Nantes. Le 20 septembre dernier, le Conseil d'Administration a adopté comme mission à ce comité, celle de « *constituer une instance consultative de réflexion, chargée de procéder à une veille active concernant la mise en œuvre et le respect des principes affirmés dans la charte associative, les statuts et le projet associatif. Il est particulièrement attentif aux écarts qui peuvent apparaître entre les pratiques, quelles qu'elles soient et ces principes. Il peut avancer des préconisations concernant les questions qui lui sont soumises.* » Je tiens à saluer l'engagement de Jean-Yves LE CAPITAINE, notre vice-président, dans la relance de ce comité qui est composé d'adhérents, dont des administrateurs, des salariés et des personnes en formation.

Le second comité, composé uniquement de membres des collèges du Conseil d'Administration, a débuté ses activités en décembre. Avec le renseignement de 2 grilles rassemblant, pour la première, les préconisations faites à l'issue de l'évaluation institutionnelle réalisée par un cabinet externe en 2018 et, pour la seconde, les orientations du projet associatif. Son objectif est de finaliser une évaluation à présenter au Conseil d'Administration de mars et à l'Assemblée Générale d'avril 2025, dernière année de mise en œuvre du projet. Ceci afin de permettre l'écriture d'un nouveau projet pour la période 2026/2030.

Rapport d'orientation du Président

Avec l'ouverture d'un site de formation à Laval

Il me semble également important de vous signaler qu'en 2023, sur sollicitation du Conseil Départemental de la Mayenne, nous avons pris la décision d'ouvrir un nouveau site de formation à Laval, concrétisant ainsi la 4^{ème} orientation de notre projet, à savoir « *structurer une organisation qui réponde aux besoins du territoire régional et des politiques publiques* », en l'occurrence, le schéma régional des formations sanitaires, sociales et médicosociales adopté par la Région l'an dernier. Ce nouveau site verra son début de fonctionnement à la prochaine rentrée de septembre avec l'ouverture de 40 places en formation d'AS et d'ES, par redéploiement de places des sites d'Angers et de Rezé, ainsi que des places en apprentissage. Pour atteindre un effectif de 120 places à la rentrée de septembre 2026. Je salue ici le travail important réalisé par Christophe VERRON, notre directeur, en vue de l'aboutissement de ce dossier dans les délais. A la fois, pour trouver des locaux, obtenir les agréments et en boucler le financement. Le recrutement du ou de la responsable de ce site est en cours actuellement.

Ou encore l'ouverture du Centre de Formation des Apprentis

Dans la même veine et pour concrétiser la même orientation, notre Centre de Formation d'Apprentis a ouvert en mars 2023 pour démarrer son fonctionnement en septembre. Il en sera question dans les rapports d'activité à suivre. Je souhaite simplement souligner qu'il traduit notre volonté de participer activement et en totale indépendance –ce qui n'était pas le cas jusque-là– à la diversité des modes d'accès aux formations que nous dispensons. Comme vous le constaterez également, cette nouvelle activité contribue fortement à l'augmentation de notre chiffre d'affaires global sur l'exercice 2023. Félicitations aux 2 personnes recrutées pour réaliser cette ouverture, Julie MARGAS et Nathalie LÉGER.

Je m'arrête là concernant ces derniers développements de notre projet réalisés en 2023, car vous trouverez des informations plus complètes et détaillées dans les contenus des rapports d'activité ci-après.

Avant de poursuivre ce rapport d'orientation, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance pour l'engagement de nos équipes, dans le déploiement des diverses activités des structures de formation. Et ce, quel que soit le statut et la fonction occupée. Les journées associatives 2022 et 2023 ont traité de cette nécessaire reconnaissance, qu'elle vienne de l'employeur ou des collègues. Celle du 16 novembre dernier a particulièrement et à juste titre, mis l'accent sur la coopération qui doit l'accompagner, mettant en perspective, l'engagement personnel de chaque membre et la qualité des différents collectifs au sein de l'association.

Je souhaite que cette orientation, mixant, additionnant réalisation personnelle de chaque salarié et qualité du collectif de travail, s'accroisse encore dans l'avenir. C'est en effet, à la fois, la qualité de vie au travail des salariés et celle des services rendus aux personnes en formation qui sont en jeu. En effet, pas d'épanouissement des personnes en formation sans celui des professionnels à leur service. Et réciproquement.

Si les activités de formation se développent et continuent à se diversifier conformément aux orientations de notre projet associatif, **trois constats préoccupants méritent néanmoins d'être évoqués :**

Celui de la poursuite en 2023 de notre déficit d'exploitation.

Là encore, toutes les informations sont communiquées dans les rapports budgétaires et financiers présents dans votre dossier et vous seront présentées tout à l'heure.

Je souhaite simplement m'arrêter sur le fait que ce déficit s'inscrit dans le contexte d'une croissance importante de notre chiffre d'affaires global. Ce qui signifie, une fois de plus, que ce déficit est généré du fait que nous n'arrivons pas à atteindre, pour un certain nombre de nos activités tout au moins, le seuil d'équilibre requis. Sans parler d'en dégager une rentabilité, ce qui serait pourtant préférable afin de reconstituer nos fonds propres. Parfois, ce n'est que conjoncturel car l'importance des charges est liée au démarrage d'une activité. Ou encore, c'est la résultante d'une volonté de ne pas pénaliser nos clients par des frais de formation trop importants. Mais, trop nombreux sont également les déficits récurrents, sur lesquels nous devons agir dans le cadre de l'application de l'orientation de notre projet associatif, prévoyant la recherche d'un équilibre budgétaire, ainsi que dans celui du plan adopté par notre Conseil d'Administration début 2022.

Rapport d'orientation du Président

Celui de la baisse des candidatures pour les formations initiales de travailleurs sociaux.

Ce constat interpelle tout à la fois, le responsable, le militant associatif et le citoyen que je suis.

En effet, il me semble clair qu'il est le symptôme d'une moindre attractivité de notre secteur d'activité. Permettez-moi d'exprimer ma tristesse de le constater, alors que je « fêterai » cette année, 54 ans d'activités diverses au sein de notre secteur...

Parce que celui-ci est devenu quasiment invisible aux yeux de la population.

Parce que la prise en compte des besoins et attentes des publics relevant des interventions sociales n'est pas une priorité médiatisée par les pouvoirs publics, comme elles peuvent l'être pour d'autres secteurs d'activité.

Parce que les moyens alloués pour la mise en œuvre des politiques publiques concernant les populations vulnérables – la protection de l'enfance, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées en perte d'autonomie, les accidentés de la vie, les immigrés et les personnes étrangères en quête d'intégration dans notre pays... – sont nettement insuffisants au regard des besoins et de leur croissance. C'est même le contraire, car les premières pistes, évoquées par le gouvernement pour réduire le déficit budgétaire, visent en particulier la protection sociale. On peut donc craindre que ce soient les personnes auxquelles notre secteur s'adresse, qui soient parmi les plus touchées par les coupes budgétaires à venir.

Stéphane HESSEL doit se retourner dans sa tombe, lui, qui rappelons-nous, en 2010 déjà, nous alertait sur le fait que « *c'est le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause* ».

Face à cela, il nous invitait à nous indigner, au sens où, selon lui, rappelant son expérience des mouvements de résistance pendant la seconde guerre mondiale, « **le ferment de la résistance, c'est l'indignation !** » « *Je vous souhaite à tous, nous disait-il, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux ! Quand quelque chose vous indigne .../..., alors on devient militant fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun...* »

Et les motifs d'indignation ne manquent pas ! Notamment dans notre secteur d'activité !

J'évoque cela, non seulement en raison du délitement actuel de notre secteur, mais également, parce qu'en face de lui, le nombre des militants associatifs se réduit comme peau de chagrin.

Celui de la baisse des adhérents personnes physiques au sein de notre association.

Or, une partie de son identité vient de l'hybridité de ses adhérents qui sont, à la fois des personnes physiques et des personnes morales. Si ces dernières augmentent peu, mais régulièrement en nombre, tel n'est pas le cas des personnes physiques.

A telle enseigne que nous aurons de grandes difficultés à compléter l'an prochain le collège des personnes physiques au sein du Conseil d'Administration et pire encore, à remplacer leurs représentants au sein du Bureau. Aujourd'hui, nous sommes 4 à y siéger, tous atteints l'an prochain par la limite maximale et statutaire de nos mandats.

C'est pourquoi, je termine ce rapport d'orientation pour la période 2024/2025 par un **appel pressant à adhérer à l'ARIFTS**.

Ainsi, si vous êtes :

- conscients que, la qualité d'une société vient de l'intérêt qu'elle porte aux plus démunis, aux plus vulnérables de ses citoyens,
- conscients qu'elle a donc besoin d'intervenants, de travailleurs sociaux, formés, compétents, qualifiés et convaincus de leur utilité sociale,
- préoccupés, voire indignés, par les risques encourus par les publics vulnérables, du fait du désengagement actuel des pouvoirs publics dans les politiques éducatives, sociales et médicosociales.

Alors, venez nombreux vous engager avec nous au sein de l'ARIFTS !

La réalisation de son projet a besoin de vous !

Celle de son objet social également, quand il évoque notre objectif « d'occuper une place d'acteur et d'assumer une fonction contributive efficace, au regard des politiques publiques, notamment régionales, afin de jouer un rôle en matière de cohésion sociale par la formation professionnelle » ou encore « promouvoir les métiers de la relation et de l'accompagnement pour renforcer leur attractivité et consolider leur professionnalisation ».

Jean-Yves ESLAN
Président

Rapport d'activité de l'Association

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023

Bureau

Président	M. ESLAN Jean-Yves , Directeur général retraité – <i>Personne Physique</i>
Vice-président	M. LE CAPITAINE Jean-Yves , Chef de service retraité – <i>Personne Physique</i>
Trésorière	Mme GUIARD Marie , Directrice générale d'association retraitée – <i>Personne Physique</i>
Secrétaire	Mme. VEILHAN-BADEK Karima , Cadre socio-éducative – <i>Personne Physique</i>

Administrateurs élus avec voix délibérative

Personnes morales		Personnes physiques
Organisme	Représentant	
ADC – Angers (49)	M. AUDROUING Stéphane	M. GUILHAUDIN Laurent , Directeur d'association
ASEA – Angers (49)	M. BERNARD François	Mme. RETAILLEAU Brigitte , Directrice de dispositif IME
Association Les Chesnaies – Angers (49)	M. JAFFRY Denis	
Association MAIS – Lyon (69)	M. DUPÉ Yves-Marie	M. TANGUY Ronan , Éducateur Spécialisé
Association Marie DURAND – Angers (49)	Mme MARIAS Rebecca	
Association L'Abri de la Providence – Angers (49)	M. BONNET Cyril	
INALTA 72-53 – Action éducative et sociale	Mme DELAGE-SENNEGON Corinne	
NEXEM – Délégation Pays de la Loire	Mme TOUZÉ-RATISSEAU Véronique	

Adhérents

Personnes morales		Personnes physiques
Institution	Représentant	
ANAS Nationale	JOUEAU Solène	BOUTS Jérôme
Association St-Benoit Labre (44)	DALIBERT Hervé	DEROMMELAERE Christophe
Association L'Étape (44)	PETIT Sabrina	DUBASQUE Didier
Association Les Eaux Vives (44)	BLINO Ludivine	
Comité Alexis Danan (44)	BIERLING Marie-Christine	
ADAPEI 49	SELLIER Jean	

Rapport d'activité de l'Association

Les temps forts de l'année 2023

Les adhérents de l'ARIFTS se sont retrouvés au sein des instances suivantes :

- **Assemblée générale extraordinaire (modification des statuts) :**
 - le 08 février à Rezé
- **Assemblée générale ordinaire :**
 - le 12 avril à Rezé

Les administrateurs et les membres du Bureau ont participé aux réunions et rencontres suivantes :

Conseil d'administration : 6 réunions

- le 17 janvier 2023 à Angers
- le 29 mars 2023 à Rezé
- le 14 juin 2023 à Angers
- le 20 septembre 2023 à Angers
- le 25 octobre 2023 à Rezé
- le 20 décembre 2023 à Angers

Le Conseil d'administration de l'ARIFTS a validé en 2023 les adhésions de L'association L'Étape, Personne morale représentée par Mme Sabrina PETIT.

Bureau : 8 réunions (rencontres CD)

- le 03 janvier
- le 06 février
- le 07 mars
- le 30 mai
- le 06 septembre
- le 03 octobre
- le 07 novembre
- le 05 décembre

Journée de fin d'année

- le 06 juillet

Journée associative

- le 17 novembre

Comité de Veille sur la Qualité de vie des personnes en formation :

- le 04 mai à Rezé
- le 22 juin à Angers
- le 23 novembre à Angers

Mr Yves-Marie DUPÉ (MAIS) et Mme Rebecca MARIAS (Association Marie DURAND) siègent au sein de ce Comité.

Comité de veille sur le développement durable :

- le 17 mars à Rezé
- le 09 juin à Rezé

Mme Marie GUIARD et Mme Véronique TOUZÉ-RATISSEAU (NEXEM) siègent au sein de ce Comité.

Comité de suivi du Projet associatif :

- La 1^{ère} réunion s'est déroulée le 19 décembre 2023

MM. ESLAN et VERRON sont membres de droit. Mr Jean-Yves LE CAPITAINE, Mr François BERNARD (ASEA 49) siègent dans ce Comité.

Communication interne

Les adhérents ont été destinataires de la Lettre d'info mensuelle ARIFTS à partir de novembre 2023 pour renforcer les liens avec l'association.

Rapport d'activité de l'Association

Des administrateurs et/ou des membres du Bureau, ou par délégation le directeur général (DG), ont participé aux réunions et rencontres suivantes en lien avec les partenariats de l'ARIFTS :

RÉGION

- 6 janvier : présentation charte handicap (DG)
- 5 avril : débat budgétaire (Marie GUIARD + DG)
- 6 avril : réunion de présentation du SRFSS à la Roche/Yon (DG)
- 11 avril : réunion de présentation du SRFSS à l'ARIFTS Angers (DG)
- 16 janvier : rencontre région/CD53 (DG)
- 4 septembre : réunion bilan filière (CD)
- 4 décembre : assemblée plénière bilan du SRFSS

UNAFORIS

- **Plateforme régionale :**
 - Rencontres trimestrielles des directeurs (DG)
- **Nationale :**
 - 15 juin 2023 : AGE UNAFORIS (DG)
 - 18 janvier et 29 novembre : CA (DG)
 - 28-29 août : Séminaire du CA à Marseille (DG)
 - 15 novembre : journée du réseau (DG)

NEXEM

- 21 juin : réunions de la délégation régionale (DG)
- 14 mars : commission Emploi-Formation (DG)
- 23 janvier : rencontres FAR (DG)

CEFRAS

- AGO : 1^{er} juin 2023 (J.Y. LE CAPITAINE)

CRESS Pays de la Loire

- AGO : 08 juin 2023 (M. GUIARD)

Gérontopôle Pays de la Loire

- AGO : 08 juin 2023 (K. VEILHAN-BADEK)

L'Abri de la Providence Angers

- AGO : 09 juin 2023 (K. VEILHAN-BADEK)

St Benoît LABRE

- Intervention pour les 70 ans de l'association (DG)

ADAES 44

- AGO : 09 juin 2023 (DG)

APAJH 44

- AGO : 26 juin 2023 (DG)

URIOPSS Pays de la Loire

- AGE et AGO : 23 juin 2023 (M. GUIARD)

CREAI Pays de la Loire

- AGO : 26 juin 2023 (J.Y. LE CAPITAINE)
- CA : 24 mai et 12 décembre (J.Y. LE CAPITAINE)

CerSo (DG)

- Rencontres mensuelles des directeurs
- 30 janvier : rencontre des présidents et des DG
- 1 et 2 juin : séminaire de Nantes
- 27 et 28 septembre : séminaire de Lille

ARS (DG)

- 2 février et 22 juin : comité opérationnel PLAM

CESER (DG)

- 9 février : intervention colloque « Pour une réponse sanitaire et sociale : de l'urgence à l'anticipation »

Conseil départemental de Loire Atlantique (DG)

- 24 janvier, 27 juin, 20 octobre : COTECH du CLTSDS (DG)
- 10 mars, 9 novembre : plénière CLTSDS (DG)

DREETS

- 2 octobre : réunion annuelle (DG)
- 25 octobre : rencontre avec le CD

En 2023, nous avons signé des conventions de partenariat avec :

- Ludoformation
- CCAS de Nantes

Karima VEILHAN-BADEK
Secrétaire

Rapport d'activité de l'Institut

Si l'activité principale de l'ARIFTS reste la formation des intervenants sociaux, l'année 2023 aura été marquée par une charge administrative accrue, notamment due à la gestion de dix dossiers d'agrément auprès de la région, deux demandes d'ouverture, un audit Qualiopi pour le Centre de Formation des Apprentis (CFA), sans omettre quelques contrôles liés au Compte Personnel de Formation (CPF) ou autres modes de financement.

On ne pourra que se féliciter de la capacité des équipes de l'ARIFTS pour répondre à ces exigences de qualité et de normes. L'obtention d'agrément pour 5 ans pour les formations Assistant de Service Social, Educateur de Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé, Moniteur Educateur, CAFDES et CAFERUIS¹ est une nouvelle preuve de la confiance accordée par les services du Conseil Régional et de l'État. Cependant, l'investissement en temps, en énergie et en compétences dédié à ces procédures embolisent nos activités ordinaires et génèrent une charge de travail et de tensions qu'aucun budget ne prend en compte. Rendre des comptes pour un institut de formation est légitime et essentiel à la reconnaissance de nos activités. Mais à l'heure d'une volonté de simplification administrative, l'ouverture d'une formation de niveau 6 nécessite une demande d'agrément auprès de la région, une convention avec une université, une demande d'autorisation d'ouverture et une certification Qualiopi. C'est beaucoup !

De même, à l'instar d'autres acteurs du secteur professionnel, nous n'échappons pas aux problèmes d'attractivité de nos formations (-30% de candidats en 2023), à des difficultés de recrutement et de fidélisation, à un renouvellement substantiel de nos équipes (plus de 50% des salariés sont à l'ARIFTS depuis moins de 3 ans), à des tensions financières liées notamment à des modes de financement tardif et peu favorable pour notre trésorerie. Comme d'autres, nous avons traversé quelques épisodes complexes qui nous ont parfois ébranlés et ont pu ternir l'image de notre institut.

Pourtant dans ce contexte qui peut paraître bien morose, les équipes de l'ARIFTS, aujourd'hui presque au complet, ont su répondre aux besoins croissants d'un secteur professionnel qui nous demande d'être présent à tous les moments de la qualification :

- Formations préparatoires, mais aussi formations des « faisant-fonctions »
- Formations initiales, boostées par le développement de l'apprentissage
- Formations continues en hausse constante, en particulier l'analyse des pratiques professionnelles, proportionnellement aux difficultés du secteur professionnel

Dans un marché risqué et de plus en plus concurrentiel, l'ARIFTS a confirmé sa stratégie de développement des activités, de développement territorial avec la perspective d'ouverture à Laval, de développement de son champ d'intervention avec l'ouverture du CFA et mars 2023 et d'un IFAP à la rentrée 2024. Le développement loin d'être une fin en soi, favorise l'engagement dans de nouveaux projets, l'innovation pédagogique, le développement de nouvelles compétences internes, l'investissement dans des équipements modernes, l'amélioration des conditions de travail et la contribution active à l'animation du secteur professionnel. C'est ce que nous avons fait en 2023 avec l'arrivée du WIFI dans nos locaux ou lors d'événements comme les 50 ans du Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants. C'est ce que nous continuerons à faire dans les années à venir avec tous les salariés de l'ARIFTS et avec nos partenaires, tant au niveau local que dans le cadre de notre partenariat consolidé au sein de CerSo².

Dans un contexte social incertain, perturbé par des négociations conventionnelles complexes, une relation au travail en mutation, l'essor du télétravail et l'attente d'une réévaluation des rémunérations les plus basses, les salariés de l'ARIFTS ont répondu présents. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement au service d'un projet commun, en contribuant à la formation des professionnels de l'intervention sociale : permettre « l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté »³

Christophe VERRON
Directeur général

¹ Nous sommes dans l'attente de la réponse pour l'agrément de la formation Educateur de Jeunes Enfants

² CerSo rassemble l'ARIFTS, l'IRTS Hauts-de-France, HETIS à Nice et l'IRTS de la Réunion/Mayotte au sein d'un groupement devenu association le 21 février 2024

³ Décret n°2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social

Les engagements de l'ARIFTS

Responsabilité sociale et environnementale :

- Des instances qui associent les différentes parties prenantes (administrateurs, salariés, personnes en formation, partenaires) : comité de veille sur le développement durable, comité de veille sur la qualité de vie des personnes en formation, comité de suivi du projet associatif
- Des actions pour le développement durable : tri des déchets, achats de gobelets réutilisables, récupération et recyclage des mégots, politique de limitation des impressions, achats responsables, produits d'entretien bio, consignes des bouteilles...
- Un accord collectif pour soutenir les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, plus respectueux de l'environnement, pour les trajets domicile-travail.
- Un soutien à la vie étudiante : fonds de soutien pour les difficultés financières ou l'aide à la mobilité, lutte contre la précarité menstruelle
- Partenaire actif du Forum Film documentaire d'intervention sociale organisé par l'association Visages
- Organisation du Prix de l'Écrit Social : valorisation des travaux des praticiens et des chercheurs et action pour susciter l'intérêt de la lecture chez les personnes en formation au travail social
- Signataire de la Charte de la diversité
- Signataire de la Charte pour l'accueil des personnes en situation de Handicap
- Accompagnement des professionnels du centre Educatif La petite Fourmi à Kribi (Cameroun) avec l'association nantaise SIEN
- Service social entreprise pour les salariés
- Partenariat avec l'EFS pour favoriser le don du sang

Démarche participative en économie sociale

L'ARIFTS adhère aux organisations locales suivantes :

- Gérontopôle des Pays de la Loire
- Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou – Angers (IRESA)
- Ecossolies – Pôle de coopération et d'innovation sociale – Nantes
- Union régionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)
- Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) – membre du CA
- Chambre Régionale de l'Economie sociale et solidaire des Pays de la Loire (CRESS) – membre du CA
- Réseau Régional Multi-Acteurs des Pays de la Loire (RRMA) pour la coopération internationale et la solidarité

Grâce une activité de veille permanente, des rencontres nombreuses avec les responsables des ESMS et des organisations professionnelles locales et nationales (UNAFORIS, NEXEM, FFFOD), l'ARIFTS est un acteur reconnu de l'économie sociale et solidaire.

Égalité homme/femme

La composition des promotions des personnes en formation est le reflet des évolutions socioculturelles qui féminisent les métiers de l'aide et de l'accompagnement, et plus généralement de l'éducation. Nous nous engageons depuis la rentrée 2021, dans la lutte contre la précarité menstruelle en installant des distributeurs de protections périodiques gratuites dans nos locaux.

En avril 2023, l'ARIFTS et les organisations syndicales (CFDT et CGT) ont signé un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes qui intègrent des mesures sur les mobilités et promotions internes, la prévention du harcèlement sexuel et les agissements sexistes, l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales...

En 2023, l'ARIFTS a obtenu la note de 97/100 à l'index égalité femmes-hommes.



Centre de Formation pour Apprentis

Pour être au plus près du développement de l'apprentissage dans les métiers éducatifs et sociaux et pour avoir une meilleure maîtrise du processus de recrutement des apprentis, le Conseil d'Administration de l'ARIFTS a décidé de l'ouverture de son propre CFA au premier semestre 2023. C'est donc le 1^{er} mars 2023 que l'ouverture du Centre de Formation pour Apprentis de l'ARIFTS a été officialisée.

Pour la création de cette nouvelle entité CFA, une Responsable de Centre d'Activité CFA et une Assistante CFA sont recrutées et intégrées à l'ARIFTS le 3 avril 2023.

Le CFA ARIFTS a en charge la gestion des contrats d'apprentissage et le suivi des apprentis nouveaux entrants pour la rentrée de septembre 2023, le CFA ADAMSSE allant au terme des contrats déjà engagés avec lui. C'est ainsi qu'une période de cohabitation des deux CFA va s'opérer jusqu'à la diplomation de l'ensemble des apprentis sous contrat avec le CFA ADAMSSE, et que la montée en charge du CFA ARIFTS va s'opérer progressivement ces prochaines années.

Audit d'extension Qualiopi et Audit MCPA

Les 23, 24 et 25 mai 2023, avait lieu l'audit d'extension Qualiopi pour l'ouverture du CFA et l'ajout de la catégorie « actions de formation par apprentissage » sur la certification ARIFTS.

Grâce à la mobilisation de tous les personnels de l'ARIFTS et à l'engagement de la très récente équipe CFA, ce défi a été relevé puisque les 32 indicateurs ont été validés par l'auditrice.

C'est ainsi que l'ARIFTS se voit officiellement décerner son certificat Qualiopi, permettant la réalisation des actions de formation par apprentissage, via son propre CFA nouvellement créé.

Le mardi 16 mai 2023, un audit de la MCPA a également été réalisé pour l'habilitation à mettre en œuvre, le contrôle en cours de formation et pour vérifier la capacité du CFA ARIFTS, à mettre en place et accompagner les postulants à l'apprentissage et les apprentis dans leur parcours de formation. L'habilitation a été délivrée pour les sessions de 2024 à 2026.



Le CFA est né : tout est à créer !

Les premiers mois du CFA ARIFTS ont été consacrés à la création des dispositifs de contractualisation et de financement du CFA, avec la rencontre des partenaires financeurs (OPCO, CNFPT, ANFH) et l'accompagnement des employeurs et candidats dans leur mise en relation et dans le processus administratif et financier de réalisation des contrats d'apprentissage.

Il fallait en effet, créer rapidement les supports administratifs de contractualisation entre candidats et employeurs pour la rentrée 2023, l'outil Ypareo et son module CFA ayant été très aidant dans la mise en œuvre.

Passé l'été et la rentrée des premiers apprentis CFA ARIFTS, il fallait d'une part, mettre en place les processus d'information et suivi des apprentis et des maîtres d'apprentissage, et d'autre part, préparer et participer aux actions de valorisation des filières et de la modalité apprentissage pour la prochaine rentrée : réunions d'informations, salons d'orientation et portes ouvertes.

Le CFA a proposé un outil de collecte des coordonnées des candidats rencontrés (formulaire via QR Code), ce qui a permis de disposer d'un fichier de contacts et d'animer des actions d'informations ciblées selon les intérêts des candidats. Le statut de CFA de l'ARIFTS permet également de récupérer les contacts des candidats Parcoursup pour toutes et tous les accompagner dans leur recherche d'employeur.

Dans la continuité de la construction des services apportés par le CFA, de son offre de formation et de son développement, d'autres projets seront mis en œuvre au cours de l'année 2024 : outils d'aide à la recherche d'employeur pour les candidats, espaces d'information et de conseil auprès des structures pouvant accueillir des apprentis, réalisation du livret d'apprentissage, ouverture du site de Laval et de l'IFAP, ...

Centre de Formation pour Apprentis

Une première rentrée marquée par une hausse des effectifs d'apprentis

La première rentrée du CFA ARIFTS montre une croissance générale en termes d'effectifs puisque les apprentis CFA ARIFTS représentent dès la première année, près de la moitié de l'ensemble des effectifs d'apprentis de l'ARIFTS.

Le CAP AEPE connaît néanmoins une baisse d'effectifs, qui s'explique notamment par une forte offre de formation concurrente sur la filière et le secteur. Pour les formations à l'encadrement et au management, c'est la contrainte d'âge des contrats d'apprentissage qui limite sa progression.

On dénombre ainsi pour la rentrée 2023 en 1^{ère} année : 20 apprentis Accompagnant Éducatif Petite Enfance (Rezé), 21 apprentis Moniteur-Éducateur (9 Rezé / 12 Angers), 43 apprentis Éducateur Spécialisés (25 Rezé / 18 Angers), 20 apprentis Éducateurs de Jeunes Enfants (14 Rezé / 6 Angers), 5 apprentis Assistants de Service Social (3 Rezé / 2 Angers), 1 apprentie CAFERUIS (Rezé).

8 apprentis ont également intégré l'ARIFTS directement en 2^{ème} année après un allègement.

Notons également une croissance des changements de statuts, c'est-à-dire des apprenants entrés à l'ARIFTS sous statut étudiant et qui signent un contrat d'apprentissage en cours d'année. C'est ainsi que 15 apprenants sont devenus apprentis pour leur 2^{ème} année et 11, pour leur 3^{ème} année.

Le CFA ARIFTS compte donc pour l'année scolaire 2023-2024, 110 apprentis en 1^{ère} année, 23 en 2^{ème} année et 11 en 3^{ème} année, soit 144 apprentis au total.

Le CFA ADAMSSE compte cette année 122 apprentis en 2^{ème} année et 41 en 3^{ème} année, soit 163 apprentis.

Ainsi, en 2023-2024, ce sont 307 apprentis en formation à l'ARIFTS, tous CFA, toutes filières, et toutes années confondues.



Une forte attractivité pour la modalité apprentissage

Les multiples rencontres et échanges avec les employeurs, candidats et apprentis, montrent une forte attractivité pour la modalité apprentissage.

En effet, le nombre d'agrément Région n'allant pas augmenter, former par la voie de l'apprentissage permet d'augmenter le nombre de professionnels formés dans notre secteur qui a un fort besoin de recrutement. Cela répond aussi au besoin de qualification des métiers éducatifs et sociaux et participe ainsi à la professionnalisation des futurs travailleurs sociaux.

Cette voie donne accès à la formation à de nouveaux profils, qui n'auraient pas la capacité financière de se former sans avoir de salaire, dans un secteur où l'attractivité des métiers baisse, c'est une opportunité de trouver de nouveaux candidats.

Les financements et les aides octroyées aux employeurs contribuent aussi aux recrutements en apprentissage et seront déterminants dans la poursuite des perspectives de développement de la modalité apprentissage.

Des points de difficultés ou de vigilance

La modalité apprentissage reste assez récente dans le secteur dont le travail d'acculturation doit encore progresser, notamment pour la filière Assistant de Service Social où les effectifs d'apprentis restent encore faibles, mais avec une progression néanmoins importante cette année.

Dans un secteur qui connaît des difficultés de recrutement et des rotations de personnel, il est parfois difficile de mobiliser un collègue pour la fonction de maître d'apprentissage, ce qui peut constituer un frein au recrutement ou une difficulté dans le suivi de l'apprenti sur le terrain.

En effet, un apprenti est un salarié, mais un salarié en formation et il arrive que certains apprentis se retrouvent dans des situations d'emploi ou de remplacement avec des difficultés pour l'employeur, à doser sa charge de travail et son niveau de responsabilité et à bien considérer sa posture d'apprenant.

Aussi, le développement de l'apprentissage ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la formation sur le terrain, les équipes pédagogiques et le CFA, en alliant les objectifs réglementaires et pédagogiques, veillent ainsi à apporter une qualité de formation alternée en accompagnant les structures dans la prise en compte de la formation de l'apprenti.

Enfin, l'essor de l'apprentissage reste principalement conditionné aux dispositifs d'aides aux employeurs et de financement de la formation, qui tendent à la baisse.

La réussite de son développement dépendra également des réflexions autour d'un système pérenne de financement, pour un apprentissage responsable et durable.

Julie MARGAS

Responsable du CFA ARIFTS

Partenariats, Réseaux et Coopérations

L'ARIFTS est membre de l'association CerSo avec l'IRTS Hauts-de-France, HÉTIS et l'IRTS La Réunion-Mayotte.

CerSo

Organisations & Réseaux

ADICOD

Association pour la diffusion et la connaissance du droit dans le secteur social, médico-social et éducatif

CRA

Centre Ressources Autisme des Pays de la Loire



VISAGES

Forum du Film documentaire d'intervention sociale



CREAI des Pays de la Loire

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



EURODIR

European transnational network of training organisations for directors of welfare institutions

Les Ecossolies

Pôle de coopération et d'innovation sociale Nantes



GREHSS

Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social



Institut de l'engagement



JEV TOGO

Jeunes Engagés pour le Volontariat



MAIF

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France



M.A.I.S.

Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale



AFFUTS

Association française pour le développement de la recherche en travail social



APPAS

Association pour la promotion de l'Accompagnement Sexuel



CIDFF 49

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Maine-et-Loire



CRESS des Pays de la Loire

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire



FAS Pays de la Loire

Fédération des Acteurs de la Solidarité



Gérontopôle des Pays de la Loire

Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire



IECD

Institut Européen de Coopération et de Développement



IRESA

Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou



Le coup de main numérique



MDA

Maison des Adolescents de Loire-Atlantique



SIEN 44

Solidarité Internationale et Education Nouvelle



Partenariats, Réseaux et Coopérations

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

URIOPSS des Pays de la Loire

Union Régionale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



Un sourire, un espoir TOGO



XELYA Intelligent Cloud



Établissements de formation

ADAMSSE CFA

Association pour le Développement de l'Apprentissage dans les Métiers de la Santé, de la Solidarité et de l'Éducation



CNAM Pays de la Loire

Conservatoire National des Arts et Métiers



Sup SOCIAL Les Etablières



CEFRAS

Centre de Formation et de Recherche à la relation d'Aide et de Soins



Institut Meslay



ASKORIA

Les métiers des solidarités



CEGEP Les trois rivières



CNEAP

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé



CPPS

Centre de perfectionnement du personnel soignant



EHESP

Ecole des Hautes Études en Santé Publique



ERASME

Institut du travail social



IFCS Nantes

Institut de Formation des Cadres de Santé – CHU Nantes



HETIS

Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale



IRTS Hauts de France

Institut régional du travail social



IRTS de La réunion

Institut régional du travail social



IRTS Normandie-Caen

Institut régional du travail social



IRTS Nouvelle Aquitaine

Institut régional du travail social



IFSI Croix-Rouge Nantes

Institut de formation en soins infirmiers



ITES Brest

Institut pour le Travail Éducatif et Social



PEGASE PROCESSUS 35

Centre de psychothérapie, de formation et de recherche



MINAHO La relation accordée



LUDOFORMATION



Partenariats, Réseaux et Coopérations

Universités

Université d'Angers



Université Paris Nanterre



UCO

Université Catholique de l'Ouest



Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban)



Université de Nantes



INSPE

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



Université d'Agadir (Maroc)

Faculté des Lettres et des Sciences humaines
Département de sociologie

كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES



Collectivités territoriales

Conseil départemental de Loire Atlantique (44)



Conseil départemental de Maine et Loire (49)



Conseil départemental de Mayenne (53)



L'ARIFTS copilote le Comité Local du Travail Social et du Développement Social initié par le Conseil départemental de Loire-Atlantique dans le cadre de l'expérimentation du HCTS. Deux formateurs participent aux groupes thématiques.

Centre Hospitalier Universitaire

CHU de Nantes



Ressources historiques et documentaires

PRISME

Promotion et Rationalisation de l'Information Sociale
Médico-Psychologique et Éducative



CNAHES

Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale

cnaheS

conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Pôle Formation Initiale

Le pôle Formation Initiale porte 5 formations différentes avec un effectif de plus de 1 200 apprenants sur les deux sites (502 Angers/ 725 Rezé).

Les formations comptent entre 450 et 1 740 heures de formation théorique et se réalisent toutes en alternance (avec des périodes de stages ou d'apprentissage sur le terrain).

Trois d'entre elles, ont fait l'objet d'une réingénierie en 2018. La réforme de la formation ME, annoncée depuis plusieurs années, est au travail au niveau du Ministère et son application est annoncée pour septembre 2024. 2023 a donc été le début d'une réflexion sur l'organisation à mettre en œuvre dès que les textes allaient sortir.

La démarche qualité est venue encourager les formalisations et les mutualisations entre formations.

Les échanges entre pôles se développent par des participations aux activités des autres pôles par un nombre de formateurs plus important et par des élaborations communes.

Chaque site a désormais une commission chargée de l'animation interne, en direction des étudiants. Le dynamisme des apprenants et des équipes est, à travers la diversité des propositions, de plus en plus visible et enrichissante. Des financements CVEC sont venues contribuer à la réalisation d'événements ou d'ateliers (sophrologie par exemple).

Les équipes FI sont mobilisées sur tous ces chantiers, mais aussi se questionnent sur les contenus de formation et leur organisation, sur l'évolution du secteur professionnel ainsi que celui de la formation.

Il n'est pas possible de retranscrire la richesse des réalisations et évolutions dans leurs globalités. Le choix fait ici, est de mettre l'accent sur certains points saillants de l'année, en termes de contexte, puis d'organisation.

Un contexte de crise qui impacte les formations

Le Livre Blanc du travail social a bien décrit la situation du secteur social et éducatif (extrait de la synthèse p 10) *“71 % des établissements du secteur rencontrent des difficultés de recrutement, 30 000 postes seraient ainsi vacants dans le secteur. Cette situation conduit à une dégradation de la qualité des accompagnements malgré les besoins massifs de la population. Elle engendre un écart grandissant entre les principes ambitieux des politiques publiques et la réalité des conditions de travail dans le secteur, qui peuvent alors devenir insoutenables au quotidien et confrontent à la désillusion”.*

Les équipes et les apprenants sont confrontés à ces réalités du secteur social et 2023 a été marquée par :

- Des difficultés de certaines structures à accueillir des stagiaires ou des apprentis du fait du manque de personnel ou du fait d'un turnover important ne permettant pas un accompagnement
- Des difficultés pour certains apprenants, accueillis par des structures qui n'en avaient pas les moyens (en personnel), confrontés à des situations, et positionnés sur des responsabilités inadaptées pour eux

- L'apparition ou plus exactement, le développement de situations de maltraitance en direction des personnes accueillies, mais aussi entre salariés des structures d'accueil, mettant à mal les stagiaires et demandant une mobilisation de l'ARIFTS pour traiter ces situations (contacts avec les centres de PMI, par exemple pour la petite enfance).

La plupart des structures voient l'intérêt de ces accueils de stagiaires ou d'apprentis, mais sont pris dans des réalités complexes qui les rend moins disponibles. Certaines ne peuvent assumer leurs engagements en termes de nombre d'accueil, alors que nous avons signé une convention cadre avec eux, d'autres accueillant un apprenti n'accueillent plus de stagiaire.

Les équipes pédagogiques doivent faire face à ces situations dans leurs accompagnements individuels et collectifs et travailler la question de la motivation à exercer dans ce contexte. Elles doivent aussi maintenir les relations avec les terrains, tout en veillant aux conditions d'accueil des apprenants et au maintien d'une approche éthique cohérente.

Nous constatons un accroissement des arrêts de stage, décidés par les terrains du fait d'une insatisfaction concernant l'adaptation ou l'évolution du stagiaire, mais aussi quelques arrêts de stages ou apprentissages décidés de commun accord entre établissement de formation et apprenants, du fait d'une situation inadaptée pour l'accueil.

Les évolutions du secteur de la formation impactent les équipes

Le secteur de la formation a fortement évolué : plus concurrentiel, plus précaire dans ses modes de financement, plus contrôlé, plus certifié... Un temps de travail non négligeable doit être consacré à des questions techniques, des rendus comptes, des chiffrages. Il fait désormais partie des obligations des équipes (assistantes et formateurs), car il contribue à la diversification des modalités, à l'adaptation aux nouveaux outils et au maintien même de l'activité.

Nos formations sont concernées par la baisse d'attractivité.

Les équipes perçoivent clairement ces évolutions et s'inquiètent, sans rester statiques pour autant. En 2023, un certain nombre de chantiers ont révélé les capacités de questionnement et d'élaboration des équipes.

Les profils d'entrants interrogent les équipes

Nous constatons une évolution des caractéristiques démographiques des entrants en formation, plus jeunes et sortant de bac, ayant obtenu plus souvent un bac technologique ou professionnel. Nous constatons aussi une augmentation des sollicitations des référents handicap et des soucis plus fréquents de fatigue et de maladies, impactant les parcours.

Ces évolutions de profil viennent questionner les contenus et modalités de formation, les rythmes, ainsi que les modalités d'accompagnement.

Les formateurs ont formulé auprès du coordinateur pédagogique, un souhait travailler cette question des "nouveaux apprenants ?" pour mieux comprendre ce qui était en jeu, et voir en quoi les pratiques de formation, devaient évoluer pour répondre aux attendus de professionnalisation de ces apprenants.

Des temps de travail sont donc prévus sur cette question en 2024.

Pôle Formation Initiale

Une organisation en évolution

Les équipes ES/ME Angers et Rezé en réflexion sur leur organisation du fait de l'évolution du nombre d'apprenants

Historiquement, les équipes ES/ME étaient composées des mêmes formateurs, intervenants sur les deux formations. Cette organisation était pensée comme enrichissante dans un contexte où les effectifs étaient moindres et le nombre de formateurs moins important. Les formations ES/ME étaient pensées comme s'intégrant à une logique de filière de formation, les référentiels permettant aussi des passerelles importantes entre les deux métiers.

Or, les effectifs ont fortement évolué pour la formation ES en particulier (268 apprenants ES à Rezé et 208 apprenants ES à Angers en 2023) du fait de l'engouement pour l'apprentissage concernant ce métier, et les référentiels ont éloigné les deux formations l'une de l'autre.

Rappelons que le site de Rezé accueille une promotion supplémentaire de 20 personnes en apprentissage, en ME et une autre du même effectif en ES, à la demande de deux employeurs. La promotion ME a donc entamé sa dernière année de formation en septembre 2023.

Au niveau du personnel, les responsables de formation de ces formations sont tous récents dans leur poste : arrivées successives entre 2022 et 2023 ; de même, l'équipe de formateurs comme d'assistantes d'Angers s'est beaucoup renouvelée, l'équipe de Rezé s'est étoffée pour répondre aux besoins.

L'équipe d'Angers a expérimenté durant cette année 2023, une nouvelle répartition des formateurs entre les deux formations, pour rendre plus lisible aux apprenants et aux partenaires, le « qui fait quoi », mais aussi, rendre l'investissement sur une formation, plus aisé. Deux formateurs ont travaillé à l'ingénierie, à la programmation et ont assumé les GRAP des moniteurs éducateurs, alors que leurs collègues assumaient les mêmes tâches pour les filières ES. Une vigilance a été portée à une présence de tous les formateurs dans les cours ou TD de l'autre formation, pour ne pas perdre en polyvalence.

Le bilan de cette expérimentation est positif : les apprenants identifient clairement les formateurs dédiés à leur formation, les formateurs peuvent de leur côté, développer un travail d'équipe amélioré et plus efficient. Ils ont gagné en expertise sur leur formation de rattachement.

Parallèlement, l'équipe de Rezé se réunissait pour dresser l'inventaire de son fonctionnement avec ses logiques et avantages, mais aussi avec ses lourdeurs liées aux effectifs, aux différents statuts, au nombre de formateurs extérieurs à l'organisation et réalisant des accompagnements d'étudiants et demandant un relai d'informations et des échanges.

En 2023, le contenu des réunions a été revu pour que le nombre de participants ne soient pas un frein à l'élaboration collective. Des temps de travail ES/ME ont été ménagés sur des points intéressant les deux formations, ainsi que des temps spécifiques. La réflexion sur l'organisation doit se poursuivre en 2024 pour voir comment travailler la question de la charge de travail de l'équipe, au-delà des créations de poste opérées en 2023.

Admission/certification, un service qui stabilise et étend son organisation

Le service admission ouvert en 2020 et composé d'une chef de service et de 4 assistantes, ajuste chaque année son fonctionnement au fil des retours d'expériences, des obligations et des évolutions d'effectifs.

Conscient des problèmes d'attractivité du secteur, il se mobilise sur la communication et la présence dans les salons. Il organise les portes ouvertes qui, tous les ans, sur les deux sites recensent un volume d'environ 2 000 visiteurs.

Les équipes sont présentes pour accueillir les candidats sur ces samedis de début d'année.

Les apprenants sont mobilisés pour parler de leur formation avec les futurs candidats et leurs familles. Ils peuvent aussi traiter de la vie étudiante et des conditions d'apprentissage sur chacun des sites. Ils bénéficient d'un écrit, les aidant dans leur travail d'information et de supports de communication, sur chacun des métiers préparés.

Certaines formations ont rencontré, cette année, plus de difficultés à recruter des apprenants et le service a organisé une deuxième session d'admissions pour la formation d'ASS, réduisant ainsi, le déficit d'effectifs à 4 sur Angers et 2 sur Rezé.

La formation AEPE est désormais gérée, en termes d'admission, par ce service, qui a pu s'accoutumer aux besoins spécifiques de cette formation, avec la responsable de formation.

Le nombre d'étudiants impacte aussi le service certification qui doit toujours prévoir plus de jurys et assurer des épreuves sur les deux sites à la fois, sur des périodes resserrées. Il est attendu une extension des interventions du service, aux épreuves du DEME, après réforme, si les textes viennent confirmer la délégation de réalisation de certaines de ses épreuves aux établissements de formation.

Le poste de coordinateur des formations niveau 6 permet la mise en œuvre des blocs de compétences

La mise en blocs de compétences des formations de niveau 6 a mobilisé, durant toute l'année 2023, un groupe de pilotage animé par le coordinateur pédagogique et accompagné par le CAFOC, puis l'ensemble des formateurs, pour arriver à une maquette ajustée aux obligations réglementaires, pour chacune des formations.

Le coordinateur est l'interlocuteur des responsables de formation, sur lesquels il s'appuie pour harmoniser les pratiques et avancer vers la création de maquettes de formation conformes aux obligations réglementaires, mais aussi pour les actualiser dans une logique des blocs de compétences.

Les blocs de compétences élaborés cette année, se mettront en place progressivement, à partir de la rentrée 2024, pour les personnes en première année de formation.

Les autres formations des niveaux 4 et 3, bien que n'ayant pas travaillé directement avec le groupe des formations de niveau 6, ont bénéficié d'une transmission d'informations par le coordinateur.

La formation AEPE avait déjà formalisé des blocs de compétences préalablement, mais a pu bénéficier des travaux réalisés par les autres niveaux, pour venir enrichir le travail mené.

Pôle Formation Initiale

La formation ME, attend la réforme pour faire évoluer l'organisation de la formation actuellement en "domaines de formation" en blocs.

Les équipes sont au travail, quelle que soit la formation, sur les orientations du Livre Blanc qui a fait l'objet d'une première présentation à tous les formateurs.

Certaines idées développées dans le Livre sont déjà mises en œuvre : des personnes accompagnées participent aux formations, les étudiants participent à des comités et commissions et agissent ainsi, sur leurs conditions de vie et les contenus de formation.

Les dynamiques de promotion ont parfois eu du mal à se mettre en place. Mais, par ailleurs, on remarque un regain de participation dans les organisations associatives étudiantes, l'apparition de syndicats étudiants et des projets menés à leurs termes et portés par une plus grande diversité d'apprenants : un groupe se mobilisant autour des violences faites aux femmes, puis sur la question du genre et faisant venir une exposition et l'animant, un groupe se mobilisant sur l'accès aux vêtements pas chers et des initiatives du type « cours de langage des signes » ...

Les projets financés par la CVEC et lancés avant la pandémie se sont mis en place comme des cours de sophrologie, des ateliers de réparation de vélos, toutes initiatives venant améliorer les conditions de vie en formation.

Mais des équipes au travail pour évoluer et innover

Le travail sur les blocs de compétences a été engagé, sous le pilotage d'un coordinateur pédagogique régional (nouveau poste créé cette année pour développer l'harmonisation des pratiques pédagogiques pour les formations de niveau 6, sur les deux sites). S'appuyant sur des échanges et des connaissances acquises auprès d'autres organismes de formations, d'autres types, mais aussi au sein des réseaux spécifiques aux formations du social, ce groupe, composé dans un premier temps de responsables de formation, a pu se fixer des modalités de travail, faire le point sur les contraintes et règles à prendre en compte, mais aussi formaliser ses orientations. Il poursuivra son travail en 2023.

La réforme de la formation ME, annoncée en 2023 est désormais annoncée en 2024, au mieux. Les formateurs et responsables de formation doivent donc appliquer des textes de référence anciens, pour former à un métier en pleine mutation. Un travail de réflexion commun aux deux sites est engagé pour mutualiser les regards sur l'évolution du métier et les contenus.

Les réformes des niveaux 6 sont aussi questionnées du travail social en cette période de crises répétées où de nouvelles approches, nouveaux concepts, nouvelles structures et nouveaux dispositifs apparaissent.

Les référentiels ne les intègrent pas et les sessions d'approfondissement mises en place depuis deux ans arrivent donc à point, pour compenser les manques éventuels de nos maquettes de formation, en fin de parcours.

L'ARIFTS est désormais certifiée Qualiopi. La démarche de certification impose la formalisation des contenus, outils et supports de formation et d'accompagnement, d'une façon commune. Elle représente un plus, pour une organisation qui se veut rigoureuse, capable de montrer et expliciter ce qu'elle propose et met en œuvre, aux apprenants et partenaires. Les équipes du pôle sont là aussi mobilisées et voient leur métier évoluer en conséquence. Le suivi de la qualité est désormais considéré par l'institution comme venant « fiabiliser » notre offre de formation et le rendre plus lisible et évolutive.

Cependant, ces dernières années, les changements répétés et nombreux dans le domaine de la formation ne sont pas sans inquiéter, voire déstabiliser des équipes.

Le sens du travail de chacun est préservé par la conscience que les équipes et l'ARIFTS dans son ensemble, ont de l'importance du travail social et donc, des formations de futurs travailleurs sociaux, au sein d'une société en crise.

Marylène CAR

Directrice Pôle des Formations Initiales site nantais



Pôle Formation Initiale

Les résultats aux certifications et aux diplômes d'État

Certification / Diplôme	Nombre de candidats présentés	Nombre de candidats admis	En %
CAP AEPE	71	69	97%
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	19	18	95%
Intervenant ADP	22	21	95%
Surveillant Visiteur de nuit	7	6	86%
Autisme (CNIA 2023)	9	9	100%
Moniteur-éducateur	67	62	93%
Educateur spécialisé	127	117	92%
Educateur de jeunes enfants	91	82	90%
Assistant de service social	86	75	87%
CAFERUIS	34	30	88%
CAFDES	12	9	75%
TOTAL	545	498	91%

Pôle Formation à l'Encadrement et au Management

Le pôle Formation Encadrement et Management porte les formations CAFDES et CAFERUIS et organise en partenariat avec le département de sociologie de l'Université de Nantes, les maquettes du dispositif de bi-diplomation avec le DEIS et le Master Intervention et Développement Social (IDS).

Les couplages CAFDES/master IDS et CAFERUIS/master 1 IDS (et DEIS porté par l'université) sont particulièrement riches et pertinents en termes de professionnalisation et de transversalité des métiers de l'encadrement, dans la logique de montée en compétences des équipes de direction.

Les formations CAFDES et CAFERUIS ont été réformées (arrêtés du 27 août 2022). Ces textes modifient le contenu de la formation préparant au diplôme, ainsi que ses modalités d'organisation et de délivrance, avec notamment l'entrée dans la logique des blocs de compétences.

Cette année, nous constatons une stabilisation des effectifs avec, cependant, davantage de parcours allégés, du fait des contraintes de financement. L'insertion des personnes en reconversion professionnelle nécessite un soutien, car les possibilités de mobilité professionnelle et d'insertion pour ces candidats hors secteur, dont les effectifs se stabilisent autour du tiers des effectifs, nécessitent une acculturation dynamique accrue de la part des stagiaires en formation.

Les effectifs en CAFERUIS accusent une nette augmentation cette année et depuis 2 ans. Le diplôme couplé au MI, de même qu'une forte demande des employeurs génère une vive demande de la part des employeurs et du financement de leur part. On observe une diversification des publics à l'entrée en formation, avec un renforcement des déplacements du secteur sanitaire vers le secteur social et médico-social, et des fonctions de coordinateur vers celles de chefs de service.

La responsable du pôle a contribué cette année aux travaux de la commission UNAFORIS sur la réforme du CAFDES et du CAFERUIS et participé aux groupes de travail avec la DGCS consacrés à l'adaptation des diplômes rénovés. Son implication se poursuit dans ce même cadre, pour la réforme en cours du DEIS.



Pôle Formation à l'Encadrement et au Management

CAFERUIS 2023

Nombre de stagiaires CAFERUIS en 2023

	CAFERUIS 2023	CAFERUIS 2024	TOTAL	%
Parcours complet	12	19	31	42%
Dispensés	0	0	0	0%
Post-jury	4	0	4	5%
Suspensions	0	0	0	0%
Retours après suspension	0	0	0	0%
Allègements	18	19	37	50%
Arrêts	2	0	2	3%
TOTAUX	36	38	74	100%

Sélections 2023

Nombre de sessions d'épreuves de sélection : 3	Session 1	Session 2	Session 3	TOTAL
Nombre de candidats aux épreuves de sélection ou ayant déposé un dossier	9	11	24	44
Nombre de lauréats aux épreuves de sélection	8	10	22	40

CAFDES 2023

Nombre de stagiaires CAFDES en 2023

	Promotion 2021-2023	Promotion 2022-2024	Promotion 2023-2025	TOTAL	TOTAL
Parcours complet	7	5	1	13	32,5%
Dispensés	1	5	8	14	35%
Post-jury VAE	1	0	0	1	2,5%
Post-jury Diplôme	0	0	0	0	0%
Bloc seul	0	1	0	1	2,5%
Suspensions	0	0	1	1	2,5%
Retours après suspension	1	0	0	1	2,5%
Allègements hors VAE	1	3	4	8	20%
Arrêts	1	0	0	1	2,5%
TOTAUX	12	14	14	40	100%

Sélections 2023

Nombre de sessions d'épreuves de sélection : 4	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	TOTAL
Nombre de candidats aux épreuves de sélection ou ayant déposé un dossier	3	12	7	4	26
Nombre de lauréats aux épreuves de sélection	2	10	3	3	18

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

L'année 2023 enregistre de nouveau une augmentation du nombre de personnes formées par le pôle Formation Tout au Long de la Vie, à l'exception du service de Formations Qualifiantes certifiantes qui s'est pour ainsi dire, totalement renouvelé lors des 2 années précédentes et pour lequel, nous cherchons encore à stabiliser les certifications qui le composent.

Organisation du Pôle :

Les 7 services qui le constituent, proposent une offre de formation et d'accompagnement régionale complémentaire aux offres de formation initiale et supérieure, à destination des professionnels du secteur social et médicosocial. Cette offre couvre un large spectre comprenant des modules de formation courts (1 à 5 jours), des parcours certifiants et de spécialisation à destination des professionnels, l'accompagnement à la qualification par la VAE ainsi que des formations préparatoires aux diplômes et qualifications du secteur social. Cette offre est destinée aux professionnels du champ, ainsi qu'aux personnes en reconversion et aux futurs étudiants et stagiaires (prépas).

D'envergure régionale, son activité peut également aller au-delà du territoire ligérien, lors de l'obtention de marchés ou de développement de partenariats.

Composition :

- **Service formation initiale des Assistants maternels**
- **Service formation continue des Assistants maternels (en partenariat avec IPERIA l'Institut et l'université du Domicile)**
- **Service formation continue Petite Enfance**
- **Service formation continue Travail Social**
- **Service Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
- **Service Formations Qualifiantes et Certifiantes**
- **Service Formations Préparatoires**

	2021	2022	2023
Petite enfance	4 207	4 368	4 207
Travail social	3 185	3 238	3 963
VAE	182	149	191
Formations préparatoires	113	138	149
Formations qualifiantes	124	79	133
TOTAL	7 811	7 972	8 643

L'activité se stabilise globalement pour rester néanmoins à un niveau très élevé.

L'an passé ayant été une année de reports de crédits non mobilisés (sortie de crise sanitaire) ; ce sont presque 8 000 personnes qui auront été formées et accompagnées sur la période.

En 5 ans, le nombre de personnes formées et accompagnées par les services du pôle aura quasiment doublé.

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Formations ou interventions dans le secteur de la Petite Enfance

Service Formation initiale Assistants maternels

Il est piloté par une responsable, animé par 3 formatrices coordinatrices pédagogiques, 3 assistantes de formation. Le tout, en appui sur un réseau des formateurs extérieurs intervenant régulièrement pour mettre en œuvre le parcours de formation obligatoire de l'assistant maternel (FPA 80 + FCE 40 heures) pour les 6 marchés publics départementaux dont l'ARIFTS est attributaire.

La part des personnes formées dans le secteur de la petite enfance continue d'évoluer, **de la formation initiale vers la formation complémentaire des assistants maternels**. Ceci, en lien avec d'un côté, la baisse d'attractivité du métier et de l'autre, une meilleure connaissance du droit à la formation tout au long de la vie et une meilleure diffusion de l'offre.

Le nombre de groupes en formation reste cependant globalement stable sur les dernières années (hormis 2022), tout en notant une augmentation du nombre de stagiaires par groupe dans les départements les plus densément peuplés.

Pour l'ensemble des départements, ce sont 137 groupes qui auront été déployés.

Le nombre annuel d'assistants maternels formés est en légère augmentation, en notant une dynamique sur le Morbihan pour de futurs professionnels voulant exercer en MAM dont l'implantation est facilitée et soutenue dans ce département.

Une communication accrue des partenaires pour valoriser le métier et susciter des agréments peut expliquer également ce regain d'inscrits dans la première partie de la formation.

Départements	Activités	Nombre de Groupes		
		2021	2022	2023
CD 44	FPA ¹	9	8	1
	FCE ²	7	7	2
CD 49	FPA	16	14	15
	FCE	13	12	10
CD 85	FPA	10	8	8
	FCE	5	7	10
CD 79	FPA	4	4	4
	FCE	3	3	5
CD 35	FPA	16	25	23
	FCE	13	18	17
	FOAD		17	8
CD 53	FPA	6	7	8
	FCE	4	4	4
CD 56	FPA	11	13	14
	FCE	15	8	8
TOTAL		134	155	137

Départements	Activités	Personnes formées		
		2021	2022	2023
CD 44	FPA	112	100	19
	FCE	52	89	37
CD 49	FPA	185	174	204
	FCE	127	192	157
CD 85	FPA	144	118	130
	FCE	52	87	103
CD 79	FPA	52	49	53
	FCE	24	17	96
CD 35	FPA	219	275	300
	FCE	170	174	176
	FOAD		124	75
CD 53	FPA	56	57	84
	FCE	29	35	37
CD 56	FPA	138	106	235
	FCE	106	155	139
TOTAL		1 487	1 752	1 845

¹ FPA : Formation Préalable à l'Accueil
² FCE : Formation en Cours d'Emploi

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Formation continue des Assistants maternels (IPERIA l’institut UDD)

En 2023, le service est composé d’1 responsable, de 3 assistantes et d’1 conseillère formation continue afin d’assurer la coordination pédagogique et la commercialisation.

L’ARIFTS met en œuvre l’offre prioritaire de certification et de formation de la branche des métiers du secteur des Particuliers Employeurs et de l’Emploi à Domicile. Ces salariées bénéficient d’un plan de développement de compétences de 58 heures annuelles sur cette offre dédiée, en sus du droit commun.

Le service connaît une stabilité des demandes sur les territoires par des sollicitations entrantes des Relais Petite Enfance et des assistants maternels eux-mêmes pour se former en semaine (sur temps de travail) ou le samedi (hors temps de travail).

Entre septembre et décembre 2023, des modifications de conditions de départs en formation très restrictives ont été mises en place par la branche, entraînant des annulations de stages non anticipées.

Sans cette entrave, l’année 2023 aurait été excédentaire en nombre de stages et de personnes formées par rapport à 2022. Ces restrictions ne devraient pas subsister en 2024.

IPÉRIA							
		Nombre de STAGES ouverts				Personnes formées	
Départements	2021	2022	2023	Départements	2021	2022	2023
44	88	75	67	44	746	658	617
49	85	84	80	49	725	724	752
85	1	1	1	85	8	7	10
72/56	1	3	1	72/56	10	23	10
79	2	0		79	15	0	
35	8	0		35	78	0	
TOTAL	185	163	149	TOTAL	1 582	1 412	1389



Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Formation continue Petite Enfance

Organisé autour d'une responsable de centre d'activités, le service opère à partir de compétences partagées avec d'autres services sur les axes d'ingénierie, de coordination et d'assistantat de formation (5 personnes en temps partagé).

L'équipe élabore et commercialise l'offre de formation en appui sur une équipe d'environ 160 intervenants occasionnels.

L'année 2023 aura été marquée par une restructuration du service impliquant une révision des process de travail et de l'offre. Des manques au cours de l'année sur des ressources complémentaires ont affecté les résultats sur les inscriptions et départs en formation, expliquant la baisse du nombre de personnes formées.

Formations continues "inter", "intra", "Analyse des pratiques" petite enfance

Années	Stages			Personnes formées		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Intra PE	54	50	21	749	778	367
ADP ³ PE	33	32	39	286	308	362
Inter PE	13	16	24	103	118	244
TOTAL	100	98	84	1 138	1 204	973

Stages Intra et ADP :

L'offre de formation intra, à destination des professionnels du champ de la petite enfance se décline en stages d'une durée de 1 à 5 jours et de cycles d'analyse des pratiques (3 à 10 séances) d'une durée comprise entre 1h30 et 3h00 en moyenne.

L'Intra petite enfance, le nombre de groupes et de personnes formées ont diminué. Effectivement, l'affectation des ressources (commerciales, pédagogiques, de coordination et d'assistantat) s'est avérée insuffisante les premiers mois de l'année 2023.

La sollicitation des structures se centre sur des demandes de format court, d'une ou deux journées de formation (journées pédagogiques).

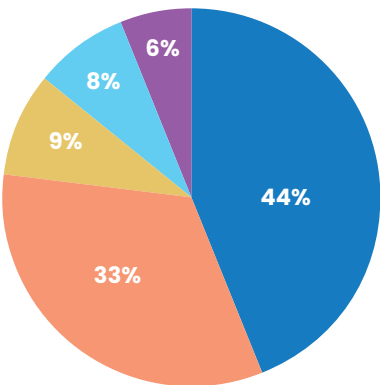
Le nombre de groupes d'ADP reste stable, en hausse du fait de renouvellement de nombreux groupes d'une année sur l'autre.

Stages Inter :

Le nombre de groupe inter en petite enfance a connu un regain d'inscription sur les stages et en nombre de groupes, essentiellement porté par le plan enfance égalité avec 16 stages spécifiques mis en œuvre (subvention DREETS Pays de la Loire) : 6 thématiques de formation à destination des professionnels de la petite enfance y sont déclinées. Ceci, au travers de modules de deux jours, avec un socle commun d'apports relatifs à la connaissance de la pauvreté en France et à ses effets sur le développement et le devenir des enfants.

Répartition des personnes formées en 2023

- AssMat initial
- IPERIA
- Intra PE
- ADP PE
- Inter PE



³ ADP : Analyse des pratiques

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Formation continue Travail Social

Organisé autour d'un responsable, il compte 2 ingénieur(e)s et 3 assistantes de formation qui élaborent et accompagnent l'offre de formation en appui sur une équipe d'environ 160 intervenants occasionnels.

Formations continues "inter", "intra", "Analyse des pratiques" secteur du Travail Social

Stages Intra et ADP :

L'ADP reste la prestation la plus demandée (+ 35 % en 2023) avec une réelle tension pour trouver des intervenants qualifiés.

Le nombre de groupes en intra augmente sensiblement, avec une évolution de la demande de formation, de l'expertise des compétences vers les fondamentaux, les connaissances de base métier, en lien avec la pénurie de professionnels diplômés et le recrutement de professionnels non ou peu diplômés.

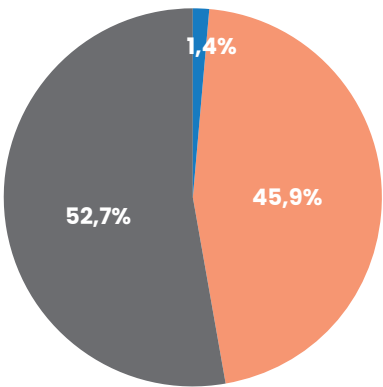
Stages Inter :

Les stages inter restent à un niveau très faible avec un réel problème de financement pour les inscriptions en individuel.

	Stages			Personnes formées		
Années	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Inter TS	8	7	7	60	54	56
Intra TS	89	75	91	1 501	1 546	1 820
ADP TS	216	179	243	1 624	1 638	2 087
TOTAL	313	261	341	3 185	3 238	3 963

Nombre de personnes formées secteur travail social 2023

- Inter TS
- Intra TS
- ADP TS



Thématiques, durée et contenu pédagogique

- Accompagner et soutenir l'adolescent et l'adulte : 54
- Accompagner et soutenir la personne en situation de handicap : 10
- Travailler/Intervenir auprès des familles /Soutien à la parentalité : 4
- Pratiquer les médiations éducatives artistiques et corporelles : 2
- Encadrer, animer manger et partenariats /réseaux : 4
- Communiquer et travailler en équipe et qualité de vie au travail : 17

Durée : de 1 à 5 jours selon les formations

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Activité

Organisé autour d'un responsable, le service VAE compte 1 coordinatrice, 2 assistantes de formation permanentes et 1, en renfort qui structurent l'offre d'accompagnement en appui sur une équipe d'intervenants externes.

L'activité du service VAE continue à progresser en 2023, le recours à la VAE est massif, avec des entrées dopées par la couverture médiatique de la réforme VAE, mise en œuvre à l'automne 2023 avec, conjointement le maintien d'une forte activité de poursuite des parcours débutés les années précédentes.

VAE	2021	2022	2023
Réunions collectives	13	11	13
Participants	487	422	576
Entretien conseil	19	4	6
Entrées	182	149	182
File active	245	345	387
Présentation jury	93	98	105
Abandon	30	14	37

Le tableau ci-dessous présente les parcours et les diplômes préparés par les candidats de la file active 2023 :

Diplômes préparés à l'ARIFTS												
2023	AP	AES	TISF	ME	ASS	CESF	EJE	ES	ETS	CAFDES	CAFERUIS	TOTAL
DDC / DSB	13	17	2	102	16	2	44	167	11	3	10	387

La filière éducative (ME/ES) demeure la plus représentée avec plus de 69.5% des candidats présentés ; on note une hausse des demandes de VAE EJE.

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Résultats 2023 jurys VAE

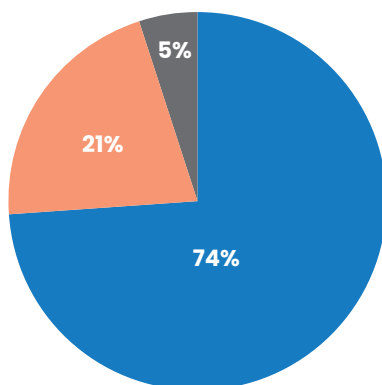
Pour l'année 2023, 118 candidats ont été préparés pour se présenter aux jurys officiels par le service VAE de l'ARIFTS, 105 se sont présentés aux jurys sur 10 certifications différentes dans les champs éducatifs et sociaux. On note des reports de dépôts de livrets sur la 1ère session 2024 et des annulations pour cause de maladie qui donneront lieu à des non-validations.

Candidats présentés par l'ARIFTS												
2023	AP	AES	TISF	ME	ASS	CESF	EJE	ES	ETS	CAFDES	CAFERUIS	TOTAL
Validation totale	1	2	NC	10	1	1	7	47	3		2	74
Validation partielle	1			4	1	2	2	9	2			21
Aucune validation				1				1		2	1	5
TOTAL	2	2	0	15	2	3	9	57	5	2	3	100*

* Résultats présentés sur 100 répondants (118 questionnaires envoyés).

VAE 2023 : Taux de validation des diplômes

- Validation totale
- Validation partielle
- Aucune validation



La plateforme France VAE, a ouvert en septembre 2023, concomitamment à la réforme du Dispositif De Droit Commun (DDC). L'ARIFTS a démarré l'aventure France VAE début octobre 2023, avec un afflux immédiat de nouveaux candidats.

Nous observons une hausse de plus de 200 % des demandes d'entrées en VAE, sur le dernier trimestre 2023. Les parcours VAE, s'étalant auparavant sur 18 à 24 mois, dureront désormais 8 mois maximum, avec un doublement de la durée minimale d'accompagnement, qui passe de 24 h à 48 h. Le parcours administratif du candidat est simplifié et le financement 100 % pris en charge par France VAE, facilitent les inscriptions.

Une étape de diagnostic, appelée "Architecte Accompagnateur de parcours" est réalisée avant le démarrage de l'accompagnement.

Le service VAE absorbe ces nouvelles entrées fin 2023, et met en place des accompagnements VAE collectifs, dont l'activité pédagogique sera réalisée principalement sur 2024.

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Formations qualifiantes et certifiantes

Ce service regroupe l'ensemble des formations certifiantes, dites de spécialisation, à destination des professionnels des ESMS. Ces certifications sont enregistrées auprès de France Compétences, ce qui les rend éligibles aux financements, via le CPF.

Le service est piloté par une responsable qui s'appuie sur des coordinateurs de formations et 3 assistantes dédiées pour 1.1 ETP au service. Chaque équipe pédagogique est constituée en fonction des expertises nécessaires, à partir du réseau des intervenants ARIFTS.

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Formation enregistrée au RS5622

La formation de Mandataire Judiciaire attire un public croissant et affiche un taux de réussite tout à fait satisfaisant. L'effectif de la promotion 2023/2024 est un peu plus élevé que les années précédentes.

Les textes entérinant la réforme et l'universitarisation ont été publiés en 2022. Bien que l'État encourage les universités à travailler la réingénierie avec les EFTS, la démarche engagée par l'ARIFTS auprès de l'Université de Nantes s'est révélée infructueuse.

L'Arrêté du 4 juillet 2023 relatif à la formation complémentaire MJPM, permet à l'ARIFTS de mettre en place la formation jusqu'en 2027.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Parcours complet (4 DF)	Parcours partiel
Promo 2022/2023 Janvier à avril 2023	13	6
Promo 2023/2024 Mai à décembre 2023	16	9

	Salariés	Demandeurs emploi	Libéral
Promo 2022/2023 Janvier à avril 2023	17	2	0
Promo 2023/2024 Mai à décembre 2023	21	4	0

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

2 sessions en cours en 2023 :

- Promotion 2022-2023
- Promotion 2023-2024

Parcours de formation :

Nombre d'heures : 650 heures

- Théorique : 300 heures
- Pratique : 350 heures

(Dispense pour les professionnels ayant 6 mois d'expérience en tant que Délégué de tutelle)

	En heures	En jours
Formations réalisées en 2023	6 453	674

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Jury 2023 :

- 19 candidats – 18 certifiés CNC MJPM soit 95% réussite
- 0 suspension de formation
- 0 arrêt de formation

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Formation Intervenant en Analyse des Pratiques

Depuis 2018, l'ARIFTS a développé, en partenariat avec l'Université de Paris-Nanterre, une formation de 140 heures destinée aux professionnels désirant s'orienter vers l'accompagnement de groupes d'analyse des pratiques. Eligible au CPF jusqu'en juin 2022, la formation n'ouvre plus droit à ce financement depuis une réorganisation de la nomenclature du Master auquel elle est rattachée. Au regard de la demande croissante de dispositifs évoquée plus avant, l'ARIFTS, en collaboration avec 3 autres EFTS dans le cadre de la collaboration Cerso, a obtenu l'enregistrement d'une nouvelle certification auprès de France Compétences : « Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médicosocial. »

Mis en œuvre à compter de septembre 2024 et éligible au CPF, le parcours de formation élaboré par nos équipes répondra aux besoins accrus des terrains en matière d'analyse des pratiques et à la demande de professionnalisation des intervenants.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Nombre de stagiaires
Promotion 2022/2023 Janvier à juin 2023	22
Promotion 2023/2024 Septembre à décembre 2023	22

	Salariés	Demandeurs emploi	Libéral
Promotion 2022/2023 Janvier à juin 2023	17	5	0
Promotion 2023/2024 Septembre à décembre 2023	15	3	4

Nombre d'actions de formation réalisées en 2023 avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

- 1 promotion 2022/2023
- 1 promotion 2023/2024

	En heures	En jours
Formations réalisées en 2023	3 080	440

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Parcours de formation : septembre à juin N+1

Nombre d'heures : 140 heures

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Surveillant visiteur de nuit en secteur social et medico-social

Certification professionnelle enregistrée au RNCP au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles – arrêté du 11 décembre 2018, publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018.

Cette formation peine à trouver son public malgré un besoin de formation important au sein des institutions. Des difficultés d'accès aux financements (CPF, entreprise, OPCO, France Travail) et de remplacements du salarié en formation sont exprimées par les structures.

Cette certification est arrivée à son terme en décembre 2023. Une nouvelle demande d'enregistrement au RNCP par le certificateur CNEAP est en cours de renouvellement auprès de France Compétences.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Parcours complet	Parcours partiel
Promotion 2023 Janvier à juin 2023	4	3
Promotion 2023/2024 Novembre à décembre 2023	8	0

	Salariés	Demandeurs emploi	Libéral
Promotion 2023 Janvier à juin 2023	4	1	2
Promotion 2023/2024 Novembre à décembre 2023	4	4	0

Nombre d'actions de formation réalisées en 2023 avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

2 sessions en 2023 :

- Promotion 2023 : 280h
- Promotion 2023-2024 : 35h

Parcours de formation :

Nombre d'heures : 280 heures

- Théorique : 280 heures
- Pratique : 120 heures si pas en poste

	En heures	En jours
Formations réalisées en 2023	2 520	325

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Jury juin 2023 :

- 7 candidats – 6 certifiés soit 86% réussite
- 0 suspension de formation
- 0 arrêt de formation

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Exercer une mission de référent de parcours santé et social

Initiée par le service Innovation et Développement en 2021, le parcours de formation menant à la certification UNAFORIS intitulée " Exercer une mission de référent de parcours santé et social" se décline sur une durée de :

- 147 heures théoriques
- 245 heures de stage pratique.

Cette certification, en appui, notamment sur les préconisations du rapport PIVETEAU, prépare les professionnels qui travaillent ou souhaitent intégrer un PCPE ou des communautés 360. Elle peine néanmoins à trouver son public, en lien, notamment, avec les changements de pratiques et de structuration des équipes autour de la notion de parcours. Ainsi, plusieurs certifications (Case manager, APPV, coordinateur de parcours...) ont récemment émergé et doivent trouver leur articulation en lien avec le mouvement de désinstitutionalisation voulu par les pouvoirs publics.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Nombre de stagiaires
Promotion 2022	9
Promotion 2023/2024	9

	Salariés	Demandeurs emploi
Promotion 2022	8	1
Promotion 2023/2024 Septembre à décembre 2023	8	1

Nombre d'actions de formation réalisées en 2023 avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

- 1 promotion 2023/2024 de 147 heures de formation théorique + 245 heures de stage pratique obligatoire

	En heures	En jours
Formations réalisées en 2022	1 323	189
Formations réalisées en 2023/24	567	81

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Parcours de formation : septembre 2023 à avril 2024

Nombre d'heures : 147 heures

Bilan 2023 de ces actions de formation (nombre de certifications)

La Certification de la promotion 2023-2024 est programmée le jeudi 27 juin 2024.

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Intervenir auprès des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme

Cette formation préparatoire à une certification déposée par UNAFORIS ainsi qu'aux CNIA 1 et 2 s'organise à partir d'un parcours théorique qui va de 121 à 191 heures de formation, ainsi qu'un stage de 140 heures. Développée par le service Innovation et Développement de l'ARIFTS, elle est mise en œuvre pour la 1ère fois par le service FQ en 2022.

Du fait du peu de valorisation au sein des structures et de la difficulté à libérer les professionnels pour venir en formation, ce parcours peine lui aussi pour trouver son public. Par ailleurs, la certification est arrivée à son terme et est en cours de renouvellement par le GNCRA.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Nombre de stagiaires
Promotion 2023/2024 CNIA 1 ^{er} degré	3
Promotion 2023/2024 CNIA 2 ^{ème} degré	6

	Salariés	Demandeurs emploi	Individuels
Promotion 2023/2024 CNIA 1 ^{er} degré	2	1	0
Promotion 2023/2024 CNIA 2 ^{ème} degré	1	3	2

Nombre d'actions de formation réalisées en 2023 avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

1 session en 2022-2023 pour

- 75,5 heures théoriques en 2023 pour le CNIA 1^{er} degré
- 110,5 heures théoriques en 2023 pour le CNIA 2^{ème} degré

	En heures	En jours
Promotion 2023/2024 CNIA 1 ^{er} degré	227	30
Promotion 2023/2024 CNIA 2 ^{ème} degré	663	96

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Jury juin 2023 :

- Promotion 2022-2023 :
9 stagiaires sur les 9 présentés ont été reçus à la Certification du 29/06/2023 – 100% de réussite
- Pas d'ouverture d'autre session en 2023. En attente du renouvellement d'habilitation des certifications du GNCRA et UNAFORIS

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Assistant aux projets et parcours de vie – APPV

Ce titre, en cours de dépôt auprès de France compétences, s’inscrit dans la logique décrite plus haut pour référent de parcours. Il est porté par la CNAM en partenariat avec NEXEM.

Mise en place d’un module introductif commandé par l’ARS pour les communautés 360 ligériennes, en novembre 2023, en amont de la mise en œuvre d’une 1ère édition de la formation complète en 2024.

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées

	Nombre de stagiaires
Module introductif APPV 2023	12

	Salariés
Module introductif APPV 2023	12

Nombre d’actions de formation réalisées en 2023 avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

	En heures	En jours
Module introductif APPV 2023	168	24

Bilan de ces actions de formation (nombre de certifications)

Pas de certification en 2023, démarrage du parcours certifiant de 150 h en janvier 2024

Perspectives service FQ

Bien que la mise en place de parcours, adossés à des certifications, représente un enjeu majeur de la formation tout au long de la vie, les travaux d’ingénierie, la recherche d’experts, la communication ainsi que la mise en place des cohortes représentent un fort investissement, mais aussi un pari pour le service et l’ARIFTS. L’équilibre budgétaire est parfois difficile, voire impossible à trouver.

La voie de la consolidation des parcours existants et leur optimisation sera donc privilégiée en 2024, même si cela n’exclut pas une veille sur de nouvelles parcours certifiants, comme celui des tuteurs-maitre d’apprentissage pour lequel nous sommes en attente de la validation de la DREETS, avec une ouverture prévue au printemps 2024.

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Service Formations Préparatoires

Organisé autour d'un responsable, il compte 1 coordinatrice, 2 assistantes de formation et une équipe d'intervenants externes.

Le service Formations Préparatoires recouvre 2 types de dispositifs :

- Les formations préparatoires aux métiers éducatifs et sociaux PREPA MES
- La préformation OASIS, dispositif d'orientation professionnelle à destination des personnes porteuses de handicap.

PRÉPA Métiers Educatifs et Sociaux

Préparation aux Métiers Educatifs et Sociaux (MES) : 2 promotions sur Angers et Rezé : 240 heures de formation théoriques et 210 heures de stages qui permettent d'appréhender le contenu et les attendus relatifs à la réalisation d'un parcours qualifiant en EFTS.

92 personnes concernées par le dispositif sur la période, dont 44 entrées sur 2023.

Sur 44 candidats sur les sessions 2022 – 2023 :

- 33 admis aux concours des métiers du social, dont 24 à l'ARIFTS toutes filières confondues
- 4 réorientations
- 4 reprises d'emploi dans le secteur du social
- 3 reprises d'emploi hors secteur social

SITE	PÉRIODE	Parcours complet
REZÉ	Janvier à mars 2023	18
	Septembre à décembre 2023	29
ANGERS	Janvier à mars 2023	21
	Septembre à décembre 2023	24
TOTAL 2023		92

SITE	PÉRIODE	Lycéen/étudiant	Demandeur emploi	Salarié
REZÉ	Janvier à mars 2023	17	1	0
	Septembre à décembre 2023	26	2	1
ANGERS	Janvier à mars 2023	22	2	0
	Septembre à décembre 2023	18	5	1
TOTAL 2023		83	10	2

Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

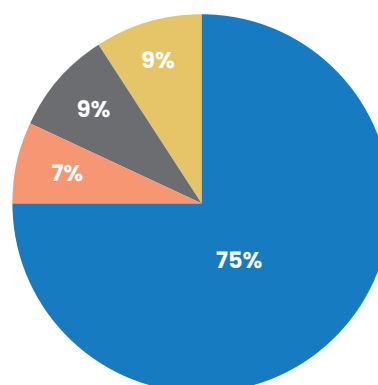
Journées de formation PRÉPA MES réalisées en 2023	En heures	En jours
REZÉ	3 509	584
ANGERS	4 419	736
TOTAL	7 928	1 320

Bilan de ces actions de formation
(réussite au concours pour les actions préparatoires)

	ARIFTS	Autres écoles	TOTAL
ES	9	2	11
ME	7	0	7
EJE	3	3	6
ASS	4	0	4
Autres filières : CAP AEPE, AES, AS, BPJEPS, DEJEPS, AP	1	4	5
TOTAL	24	9	33

Taux de réussite aux épreuves pour les postulants aux Métiers Educatifs et Sociaux session 2023

- Admis aux épreuves d'admission aux MES
- Reprise d'emploi hors secteur MES
- Reprise d'emploi secteur MES
- Réorientation



Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Dispositif OASIS

Action de préformation à destination des personnes en situation de handicap développée sur le site d'Angers et ouverture à Rezé en décembre 2022. Ce dispositif, financé par l'OETH, permet d'accompagner jusqu'à 15 personnes par promotion dans la découverte des métiers de la relation et d'envisager une entrée en EFTS ou une reprise d'emploi en ESMS.

En 2023, 51 personnes auront été accompagnées vers une entrée en formation, vers l'emploi dans le secteur éducatif et social, ou vers une réorientation hors secteur éducatif et social. Du fait des situations de handicap et d'interruption de vie active plus ou moins longue selon les situations, ce dispositif nécessite des groupes restreints et un accompagnement de proximité.

SITE	PÉRIODE	Parcours complet
REZÉ	Janvier à mars 2023	13
	Décembre 2023	11
ANGERS	Janvier à mars 2023	15
	Novembre à décembre 2023	12
TOTAL 2023		51

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique :

Journées de formation OASIS réalisées en 2023	En heures	En jours
REZÉ	2 599	433
ANGERS	2 508	418
TOTAL	5 107	851

Bilan de ces actions de préformation

	TOTAL
Admis en formations ARIFTS	3
Admis formations sociales hors ARIFTS (AES, MA, TISF, BP JEPS, ...)	8
CDD, contrat Pro secteur MES	4
CDD hors secteur MES	5
Réorientation	8
TOTAL	28

Patrice MARTIN

Directeur Pôle Formation Tout au Long de la Vie

Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Le pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement rassemble les activités du Centre de Ressources Documentaires, des services Recherche, International, Innovation et Développement, et Formation Ouverte et à Distance et le PES (Prix de l'Écrit Social).

Le Centre de Ressources Documentaires

Dans le prolongement des actions initiées en 2022, toute l'équipe du CRD a poursuivi son travail de valorisation du fonds documentaire auprès des apprenants et des équipes pédagogiques afin de le rendre plus visible et plus facilement accessible. Des actions de promotion ont été entreprises : table de presse hors les murs, facing sur les rayonnages, îlots vrac, focus, ateliers littérature jeunesse... Toutes ces initiatives ont permis d'aller vers les apprenants et leur montrer la richesse du fonds qu'ils ont à leur disposition tout au long de leur parcours de formation au sein de notre Institut.

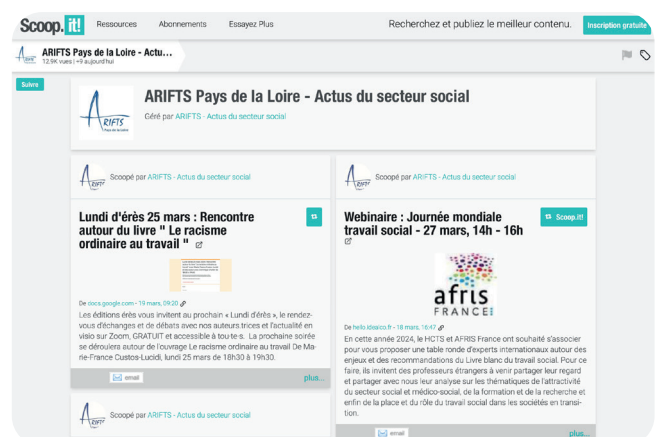
Dans la même logique, après une phase d'expérimentation, nous avons pérennisé le prêt illimité pour tous nos apprenants. L'auto-régulation a très bien fonctionné et les retours faits ont montré que cela s'avérait très utile à certaines périodes.

L'offre en matière de ressources numériques accessibles en texte intégral et à distance a également été enrichie grâce à Biblio on demand. Ce prestataire nous permet l'accès à une offre française et étrangère de près de 3 millions de références. L'acquisition se fait en titre à titre disponible chez de nombreux éditeurs complémentaires de l'abonnement à CAIRN. Les livres sont disponibles au format e-pub traditionnel, mais également en audio pour les personnes en situation de handicap visuel.

La consultation se fait à partir de notre portail documentaire (Centre de Ressources Documentaires (arifts.fr) :



De plus, la veille effectuée par les documentalistes et relayée sur Scoop'it (plateforme de curation de contenus) est également très appréciée par nos utilisateurs qui y trouvent de nombreuses ressources en lien avec l'actualité du secteur social et médico-social. Plusieurs centaines de vues sont comptabilisées tous les mois sur cette page accessible en ligne.



<https://www.scoop.it/topic/arifts-actus-du-secteur-social>

Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Enfin, afin de sensibiliser les étudiants aux risques liés aux fake news, rumeurs et théories du complot, une quinzaine de la désinformation a été mise en place du 6 au 17 mars 2023. Au programme, expositions, jeux, vidéos, quiz et une conférence animée par Didier Dubasque et Thomas Heng qui a réuni plus d'une centaine de participants sur le thème : "La désinformation : un défi pour votre éthique personnelle et professionnelle".

Ce temps fort a montré l'importance d'accompagner nos apprenants à mieux appréhender les risques liés à cet univers informationnel foisonnant. Cette animation sera reconduite en 2024 dans un format qui reste à définir.

L'implication dans les réseaux professionnels PRISME (<http://www.documentation-sociale.org/prisme/>) et ADBS (<http://www.adbs.fr/>) se poursuit. Elle permet notamment :

- de bénéficier de journées d'étude et de formations de qualité pour continuer à être en veille et monter en compétence afin de développer de nouveaux services.
- des mutualisations pour mettre à disposition des produits documentaires partagés comme "Regard[s] social" : Regard(s) social du 16 au 22 décembre 2023 (netboard.me)

En 2024, l'équipe du CRD va se mobiliser sur plusieurs projets

importants :

- refonte du module du CRD en formation ouverte et à distance en collaboration avec l'équipe FOAD de l'ARIFTS pour une mise en production auprès des apprenants à la rentrée 2025.
- la mise en place d'une offre streaming vidéo (Arte Campus) accessible à partir de notre portail documentaire.
- la mise en place d'une offre de services sur le futur site de l'ARIFTS à Laval
- la constitution d'un fonds documentaire pour les futurs apprentis en formation auxiliaire de puériculture



Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

La mobilité internationale

Des étudiant.e.s en formation ASS, EJE, ES

Stage de deuxième année – 2023



32 étudiant.e.s, dont :

- 15 au Québec
- 4 en Belgique
- 3 aux Philippines
- 2 au Maroc
- 2 au Togo
- 2 en Espagne
- 1 au Liban
- 1 en Suède
- 1 à Madagascar
- 1 aux États-Unis

Durant l'année 2023, 32 apprenants ont réalisé une mobilité internationale, dont :

- 10 Educateurs spécialisés, pour 8 à 12 semaines,
- 6 Educateurs de Jeunes Enfants, pour 8 semaines
- 1 Assistante de Service Social, pour 5 mois,
- 15 étudiantes des 3 formations susmentionnées, dans le cadre d'un séjour pédagogique.

Ces mobilités se sont déroulées tout autour du globe, illustrant la diversité et l'ampleur de nos échanges internationaux. Vous en trouverez le détail sur la carte ci-dessus.

ERASMUS+ :

L'ARIFTS est titulaire de la charte Erasmus+ Enseignement Supérieur depuis plusieurs années, témoignant ainsi de notre engagement envers la mobilité internationale et la qualité de nos programmes d'échanges éducatifs.

En 2023, 9 bourses Erasmus+ ont été attribuées, à 8 apprenants et 1 salariée, pour un montant total de 9 301 €, dont 100 € d'aide à l'inclusion.

Partenariats

Au cours de l'année écoulée, nos partenariats ont été renforcés et de nouvelles collaborations ont été initiées, témoignant de notre engagement à favoriser les échanges internationaux et l'enrichissement mutuel :

CAMEROUN :

Nous avons poursuivi nos coopérations avec le Cameroun en accueillant trois professionnels camerounais du centre camerounais La Petite Fourmi, en lien avec l'association nantaise "Solidarité Internationale et Education Nouvelle". Ces professionnels ont bénéficié d'un séjour de deux mois sur le site de Rezé, alternant visites, cours et périodes d'insertion dans des structures du secteur. L'ARIFTS, SIEN et La Petite Fourmi travaillent de concert afin de proposer un programme de formation et de certification adaptés aux besoins des équipes camerounaises.

QUÉBEC :

Nos liens avec le Cégep de Trois Rivières ont été renforcés à travers deux projets majeurs : l'accueil d'un groupe du Cégep sur nos sites en mars 2023 et le déplacement d'un groupe de 15 étudiantes de l'ARIFTS au Québec en avril 2023. Ces initiatives ont nécessité une planification minutieuse et une mobilisation continue pour assurer leur succès.

En conclusion, l'année 2023 a été marquée par des avancées importantes dans notre mission de favoriser la mobilité internationale des apprenants de l'ARIFTS.

Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Formation Ouverte A Distance

Sur l'année 2023, le service FOAD a poursuivi ses travaux dans les trois principaux domaines suivants.

Appui logistique à l'ensemble des formations

Le principe d'une page de suivi de formation est utilisé par toutes les filières en formation initiale et par la quasi-totalité des dispositifs en formation qualifiante ou continue.

Un nouvel espace de travail a été créé pour un dispositif en FTLV :

- APPV – ASSISTANTS AUX PROJETS ET PARCOURS DE VIE

Les autres espaces de travail ont fait l'objet de mises à jour en fonction des évolutions attendues par les équipes.

Ingénierie documentaire

L'ENT de l'ARIFTS est organisé avec des espaces aux dédiés documents, ressources pédagogiques et supports de cours.

L'augmentation du nombre de ressources et d'utilisateurs a soulevé diverses questions sur l'organisation des supports, les classements ou les facilités d'accès.

Deux temps de travail ont eu lieu avec les équipes pédagogiques de NANTES et ANGERS pour un rappel des pratiques attendues en termes d'ingénierie documentaire.

L'ensemble des intervenants invités à gérer leurs ressources en ligne ont également reçu les informations et appuis nécessaires.

Appuis pédagogiques en ligne – formation ouverte et à distance

De nouveaux espaces d'échanges ont été créés sur plusieurs pages d'accompagnement en formation initiale. Nommés « CAFÉS PÉDAGOGIQUES », ces supports permettent diverses activités d'échanges, de questionnements ou de mutualisation de travaux.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec divers membres des équipes pédagogiques en formation initiale ou en FTLV afin d'envisager de nouveaux développements.

Mise à jour logicielle

La plateforme MOODLE de l'ARIFTS a fait l'objet d'une mise à jour logicielle au cours de l'été 2023.

Cette mise à jour a également été l'occasion de renouveler la charte graphique avec deux objectifs : préserver les repères visuels acquis et améliorer la présentation graphique.

Au cours de l'année 2023, l'ARIFTS a mis en œuvre le projet IPDE – « Innovation pédagogique au profit des demandeurs d'emploi et des personnes à premiers niveaux de qualification » – porté par le Conseil régional des Pays de la Loire en partenariat avec ETTIC, l'ADAPEI 44 et l'APAJH 44.



Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Prix de l'Écrit Social

Définition du Prix de l'Écrit Social

Le Prix de l'Écrit Social (PES) est né à l'ARIFTS dans le courant de l'année 2011. En accord avec la Charte associative de l'institut de formation, son principe général repose sur une ouverture citoyenne et pédagogique au monde des idées, à la recherche en Sciences Humaines et Sociales ainsi qu'au dialogue entre ces sciences et le champ de l'intervention sociale.

Est considéré comme « **écrit social** », tout texte ayant trait à la question sociale, proposant une réflexion complexe et innovante, critique également, et provoquant, à sa manière, une forme de retentissement dans le champ du travail social.

Intentions et objectifs

- **Articuler le penser et l'agir** en faisant se rencontrer des chercheurs.es en Sciences Humaines, des professionnel.le.s, des formateurs.trices, des documentalistes et des étudiants.es en travail social.
- **Stimuler l'acte de lire chez les personnes en formation** : Le PES se situe dans une perspective pédagogique et cherche à développer leurs habiletés à la recherche, à la sélection et à l'utilisation des données recueillies et mises en valeur dans les documents écrits.
- **Contribuer à la promotion du Travail Social** en animant le réseau local, en suscitant la rencontre et les échanges entre les professionnel.e.s et les chercheurs.es, dans une perspective réflexive et de questionnements constamment réactualisés autour des enjeux sociétaux.

Organisation du Prix de l'Écrit Social

Chaque année, le Comité de Pilotage du Prix sélectionne 6 ouvrages et 6 articles publiés durant l'année écoulée.

Deux jurys sont ensuite constitués :

- **Un jury étudiant.e.s** (en 1^{ère} année de formation en travail social), qui délivre, à partir de cette sélection, le prix de l'ouvrage étudiant.
- **Un jury "mixte"** (composé de formateurs-trices en travail social, de professionnel.le.s du secteur social et d'étudiants de 2^{ème} ou 3^{ème} année) qui délivre, à partir de cette même sélection, le prix de l'ouvrage et de l'article.

À l'issue des échanges et des délibérations des jurys, une journée événement est organisée. Les lauréat.e.s y présentent leurs travaux de recherche lors d'une conférence proposée aux étudiant.e.s de 1^{ère} année de formation en travail social et de professionnel.le.s du secteur. Les thématiques soulevées dans ces écrits primé.s sont explorées l'après-midi sous la forme de cafés débats, permettant aux professionnel.le.s du secteur social local et aux étudiant.e.s d'échanger autour des pratiques professionnelles.

La conférence est filmée et mise à disposition sur la chaîne YouTube de l'ARIFTS.

Le 2 février 2023, elle a réuni 3 autrices lauréates : Claire MARIN, lauréate du Prix de l'Écrit Social, Julie ANCIAN, lauréate du Prix Etudiant, Carole GAET-VIAUD, lauréate du Prix Article, en présence de Rose-Marie LAGRAVE, lauréate 2021. Leurs publications avaient été élues par 10 membres du jury « mixte » et 14 membres du jury étudiant, issus des sites angevins et nantais de l'ARIFTS.

Dès le mois d'avril, le nouveau jury étudiant, composé de 25 personnes en formation, et le jury mixte, ont travaillé sur la nouvelle sélection 2022-2023, au gré de 3 rencontres qui ponctuent les 6 mois de lecture. Les délibérations ont eu lieu en octobre, mettant à l'honneur 4 nouveaux lauréats.

Au-delà de l'événement qui permet de mettre en valeur des travaux de recherche stimulants pour les acteurs du champ de l'intervention sociale, le PES contribue à animer tout au long de l'année des dynamiques d'échange, où l'on cherche à susciter l'envie, le besoin, l'intérêt de la lecture chez les personnes en formation en travail social, à favoriser la rencontre entre les étudiants, les formateurs, les documentalistes, les terrains professionnels et des chercheurs, à valoriser la recherche et à créer des ponts avec le travail social.

« Une expérience unique et enrichissante pour découvrir et évoluer dans sa compréhension du monde et dans sa pratique professionnelle » (témoignage d'une étudiante, membre du jury 2022)



Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Service Recherche

Coordonné par un chercheur chargé de mission, à 0,60 ETP, le Service Recherche de l'ARIFTS a élaboré et coordonné plusieurs chantiers de recherches et d'études en 2023.

Recherches & études

Recherche-action conjointe

« Rôles et impacts de l'intervention à domicile sur la parentalité, la relation éducative et le travail d'équipe en protection de l'enfance ». Débutée en mars 2022, elle se poursuit jusqu'à fin 2024.



Recherche conduite avec une équipe pluri professionnelle du DISMO-INALTA, composée de 10 professionnels intervenant à domicile. Les étapes de la démarche suivent la progression d'une recherche scientifique dans le champ des sciences humaines et sociales.

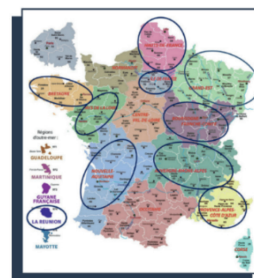
Recherche Territoriale

« inter-associative du travail social et médico-social du Maine et Loire ». Le Comité de pilotage a débuté début avril 2023.

Le COPIL est composé d'associations sociales et médicosociales du Maine et Loire : France Terre d'Asile, APIJJ, Innovation et Parcours, ASEA49, ARPEP PDL, Marie Durand, OA Auteuil, UDAF 49, ALHAMI, Abri de la Providence, URIOPSS PDL. Seront impliqués des personnes vulnérables, administrateurs, bénévoles, professionnels, élus et décideurs des politiques publiques du 49, et mobilisera des chercheurs coordonnés scientifiquement par le Service recherche de l'ARIFTS : J.L. LAVILLE, E. BIOTEAU et le LARIIS (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Intervention Sociale).

Recherche-étude

« Décrochages, réorientations et reconversions des étudiants en travail social ». En phase de consolidation en 2023 et de recherche de financements, cette recherche est prévue pour couvrir 2 années académiques à partir de janvier 2024 (sept. 2024-juin 2025 et sept. 2025-juin 2026).



Nationale, sous l'égide et le pilotage de la commission « Stratégie et développement » de l'UNAFORIS, cette recherche quanti-qualitative est assurée par un consortium de 12 EFTS implantés sur 10 régions (carte ci-contre) et coordonné par le SR-ARIFTS et l'IRTESS.

Participations à comité scientifique

Membres du Conseil scientifique de l'AIFRIS pour la préparation du 10^e Congrès international de l'AIFRIS, à Paris : V. CHAUDET (thématisation-composition des ateliers, conduite d'ateliers) et T. CHARTRIN (participation des personnes concernées).

Mise à disposition d'archives de l'ARIFTS pour travaux de recherche

Les sites de Rezé et d'Angers ont mis à disposition des archives pour la préparation d'une thèse, par Bérénice BERNARD, doctorante à l'Université de Genève : « Métiers de la petite enfance : professionnalisations et reconnaissances contrastées en Angleterre, France et Suisse, de 1945 au début des années 2000 » et pour une recherche historique sur « L'histoire des services sociaux ruraux entre les années 1950 et 1980, en France », par Lola ZAPPI, MCF en histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Évolution du Service Recherche

Constitution du Laboratoire CERSO-Recherche

Les Directions générales de l'ARIFTS, de l'IRTS de La Réunion, de l'Hétis de Nice et de l'IRTS des Hauts de France ont impulsé la création d'une association commune CERSO. Dans ce cadre, le laboratoire CERSO-Recherche a été lancé. Il regroupe quatre chercheurs et leur service respectif qui se réunissent à l'occasion de séminaires et en intersessions.

CerSo



Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Publications des permanents

Articles à ouvrage et revue

CHAUDET Vincent (2023)

« Mémo-fiches DEAES, Diplôme d'état d'accompa-gnant éducatif et social. » G. Demont, s/coord., Elsevier-Masson, 3^e éd.



ROBIN Régis (2023)

« De la "gestion des risques" à la montée des incertitudes, ou quand les travaux de Robert Castel alimentent l'analyse, la réflexivité et l'expertise des travailleurs sociaux. » Dans La polyvalence entre passé, présent et avenir, ANAS, Revue française de service social, n°291, p. 91-104.



VRIGNON Pauline (2023)

« De l'autos à l'hétéros : dialogique de l'engagement dans l'autoformation. » Master 1 d'initiation à la recherche, ingénierie et transformations de la formation des adultes, sciences de l'éducation et de la formation, s/dir. M. BEAUVAIS AZZARO, Université de Lille, mention très bien.

Communications à colloques, congrès & journée d'étude

ROBERT Emmanuelle (2023)

« L'âge de la majorité : Être majeur(e) et devenir adulte ». Conférence introductive à la Journée thématique « Parcours des jeunes à l'épreuves des territoires », URIOPSS Pays de La Loire, Angers, 17 mars.

CHARTRIN Thierry (2023)

« Merci de ne plus nous appeler usager, d'accord ! Mais alors comment devons-nous vous vous appeler ? Réflexion sur le bon usage des mots afin d'en finir avec la crise sémantique ! » 10^e Congrès international AIFRIS « Sociétés en crise et travail social : Explorer les dynamiques politiques, de formations, de recherches, d'interventions et d'expériences », Paris, 3-7 juillet.



CHAUDET Vincent (2023)

« Crises silencieuses. Le cas d'adultes TSA-HP, porteurs de différence invisible. » 10^e Congrès international AIFRIS, Paris, 3-7 juillet.

CHAUDET Vincent (2023)

« Projet de recherche sur les décrochages dans les formations sociales ». Journée d'étude du réseau UNAFORIS, 15 nov., avec MP. CALCINÉ et C. VILLET.

Interview dans une revue du secteur

DE VAUMAS Éléonore (2023)

« Vie intime et handicap : des questionnements, peu de réponses ». ASH, 27 nov., en ligne, suite à journée d'étude « La vie affective et sexuelle des personnes âgées et personnes en situations de handicap. Quels enjeux éthiques ? » Interview de T. CHARTRIN, table ronde « Soutenir la vie affective et sexuelle jusqu'où ? »

Soumission acceptée de résumé pour article à revue internationale

CHAUDET Vincent

« Crises silencieuses. Le cas d'adultes TSA-HPI, porteurs de différence invisible ». Revue l'AIFRIS Écrire le social. Publication : sept. 2024.



Contributions & participation à des réseaux de recherche

En interne

Séminaire régional de recherche transversal à l'ARIFTS, porté par le Service Recherche, animé par Pierre-Yves CHIRON. Conception et diffusion de l'argumentaire d'appel à participer au 1^{er} séminaire (janv. 2024).

Notice introductive au PPI (Projet pédagogique institutionnel) pour le groupe de travail AFEST (Actions de Formation En Situation de Travail).

Groupe archives. Mise en place du groupe régional pour préconisations et répondre à des sollicitations de consultation des fonds sur l'histoire des filières ASS, EJE et services sociaux dans l'Ouest.

En externe

Chercheur associé au LIRFE, Laboratoire interdisciplinaire de recherche, Questions vives en formation et en éducation. Équipes de recherche : « Altérité, vulnérabilité et citoyenneté », et « Éducation en anthropocène ».

Membre du Gis Hybrida IS. Une cartographie (plateforme Zotero) permet de visualiser les travaux de recherche des équipes, laboratoires et membres individuels.

Membre de l'UNAFORIS. Participation à l'enquête conduite par le Conseil d'orientation « Quelle Recherche dans les EFTS ? » et Ateliers aux Recherches.



Nos partenaires et collaborateurs en 2023



Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Service Innovation et Développement

« Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards, ni patience. »
René CHAR

Introduction

Nous avons quitté l'année 2022 avec l'objectif de développer particulièrement des formations en E-Leaning impliquant ainsi une collaboration étroite avec la mission FOAD. Ce fut le cas pour le développement de la formation « Piloter un dispositif VAIS et devenez référent » dont l'ouverture était prévue le 18 mars 2024. Cette formation hybride (FOAD/Présentiel) devra malheureusement être reportée du fait du décès de Marcel NUSS, intervenant expert, partenaire de longues dates de l'ARIFTS qui va, bien évidemment nous manquer terriblement.

Cette année, le service a focalisé son énergie sur 3 formations et sur le développement de DEFFINUM.

Intervenant pair

La 4^{ème} édition a débuté le 20 novembre avec 18 personnes, suite à une sélection auprès de 35 prospects. Cette formation a bénéficié de subventions de l'ARS et du Conseil Départemental 44. Il n'y a pas eu de conférences cette année car les fonds ont été orientés sur la conception d'un onglet promotionnant l'intervention pair sur notre site internet. L'accent a été mis sur la formalisation des documents et le déploiement sur le territoire national.

Exercer une mission de coordination dans les établissements et service sociaux et médico-sociaux

La 7^{ème} promotion s'est ouverte en mars 2023. Nous avons particulièrement travaillé l'articulation entre cette formation et le référentiel de compétences. Nous avons également remarqué cette année une nette hausse des candidats hors région (dont une provenant de Guadeloupe), signe d'attractivité qui s'est, de nouveau, vérifié pour l'année 2024.

Intervenir auprès des personnes Handicapées vieillissantes (IPHV)

Cette formation, portée par la branche professionnelle, n'a pas suffisamment trouvé de candidat cette année. Nous avons décidé de reporter cette dernière. D'autres pistes sont étudiées parmi elles, une collaboration avec le collectif « Un avenir après le travail » soutenu par l'ARDESAT.

Le projet DEFFINUM

12 EFTS se sont réunis pour répondre à l'appel à projet intitulé « Dispositifs France formation innovante Numérique (DEFFINUM) », lancé le 1^{er} juin 2021 par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion autour d'une triple consigne : construire 3 livrables parmi 12 thématiques : 6 heures de capsules numériques, une heure de jeux sérieux et une heure de réalité virtuelle.

L'ARIFTS a choisi de travailler sur la question des Troubles du Spectre Autistique (TSA). Un groupe de travail, piloté par le service, s'est donc constitué, depuis le 30 septembre 2022. L'écriture des 3 livrables est finalisée et en cours de production. Pour rappel, ces supports pourront être utilisés par tous les pôles.

Perspectives

La formation Accompagnement sexuel

Pour rappel, le service souhaite plus que jamais travailler sur cette thématique malgré le décès de Marcel NUSS. Il s'agira, au contraire, d'intensifier le pilotage de ce projet et concrétiser ainsi, le vote de confiance du Conseil d'Administration de l'ARIFTS

La formation Travailleur social indépendant

Cette formation vient répondre aux besoins croissants des professionnels de l'intervention sociale d'accompagner leurs transitions vers le monde de l'entreprise. Le Conseil d'Administration de l'ARIFTS a validé le projet le 16 juin 2022. Les premières étapes (étude de marché, constitution d'un copil, et d'un référentiel de compétences) sont toujours en cours.

Conclusion

Cela fait maintenant 4 ans que le service invente des formations. Certaines ont encore du mal à trouver leurs publics, d'autres connaissent des aspirations de développement au niveau national. C'est le cas de la formation d'Intervenant pair, qui, avec notamment la création de l'association CERSO, devrait élargir ses ambitions à la découverte de nouveaux territoires.

Pôle Ressources, Recherche, International, Innovation et Développement

Coordinateur en Etablissement Social et Médico-Social

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées (fournir les programmes de formation)

	Parcours complet
Promotion 2022	19

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique

Journées de formation réalisées en 2023	
en heures	2 285
en jours	326



Bilan de ces actions de formation
(nombre de certifications)

- 20 attestations de formation (dont 1 repêpa)
soit 12 validées lors de la validation des compétences

Intervenant pair

- Promotion 3 : 16 janvier 2023 au 5 mai 2023
- Promotion 4 : du 28 novembre au 2 décembre 2023

Nombre et type de stagiaires accueillis et thématiques abordées (fournir les programmes de formation)

	Parcours complet	Parcours partiel
Promotion 2022-2023	14	0
Promotion 2023-2024	18	0

Nombre d'actions de formation réalisées avec indication de leur durée et leur contenu pédagogique

Journées de formation réalisées en 2022	
en heures	2 102.50



Pôle Ressources Humaines, Financier et Technique

Le pôle Ressources Humaines, Financier et Technique est composé de 4 services :

Services
généraux

Service
financier

Service
ressources
humaines

Service
systèmes
d'information

Le pôle est quotidiennement engagé pour améliorer les conditions de travail des apprenants et des salariés.

Avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire, la Wi-fi a été implantée sur les deux sites de formation d'Angers et Rezé permettant un réel confort de travail pour les usagers.

Le service des systèmes d'information a accompagné les salariés en proposant des formations aux outils numériques et en les sensibilisant aux risques en matière de sécurité informatique.

Il a également mis en place un portail permettant une gestion centralisée de traitement des demandes d'assistance des utilisateurs.

Après une mise en application du logiciel YPAREO pour l'ensemble des activités en septembre 2022, le service des systèmes d'information poursuit le déploiement de celui-ci, pour centraliser dans cet outil, l'ensemble des informations susceptibles d'être partagées entre les services et permettre de traiter l'ensemble des parcours des apprenants. Ce travail est indispensable au regard de l'augmentation de l'activité de l'ARIFTS et des contraintes réglementaires qui pèsent sur l'institut de formation (ex : Qualiopi).

Le service RH, confronté lui aussi à l'accroissement du volume d'activité à traiter, a fait le choix de changer d'outil de gestion des ressources humaines devenu obsolète. Le choix s'est porté vers un outil plus adapté aux exigences du service et balayant une grande partie de ses missions : paie et administration du personnel, gestion des talents (formation, entretiens de compétences, intégration), pilotage budgétaire. Il permettra également une relation plus facile des salariés et des managers aux données RH. Ce SIRH sera interfacé avec YPAREO pour sécuriser les données traitées et sera opérationnel dans le courant du 2^{ème} semestre 2024.

Les services généraux ont œuvré afin d'assurer le déroulement normal des activités, malgré les difficultés liées au remplacement de salariés absents. Leur champ d'activité est multiple : entretien et maintenance des bâtiments et des espaces verts, gestion des locaux techniques, gestion des systèmes d'incendie et de sécurité...

Lilian JENNER

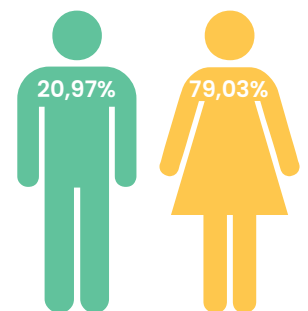
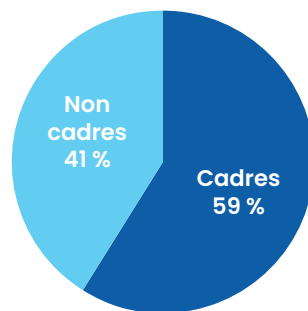
Directeur Pôle Ressources Humaines,
Financier et Technique

Pôle Ressources Humaines, Financier et Technique

Répartition du personnel au 31 décembre 2023

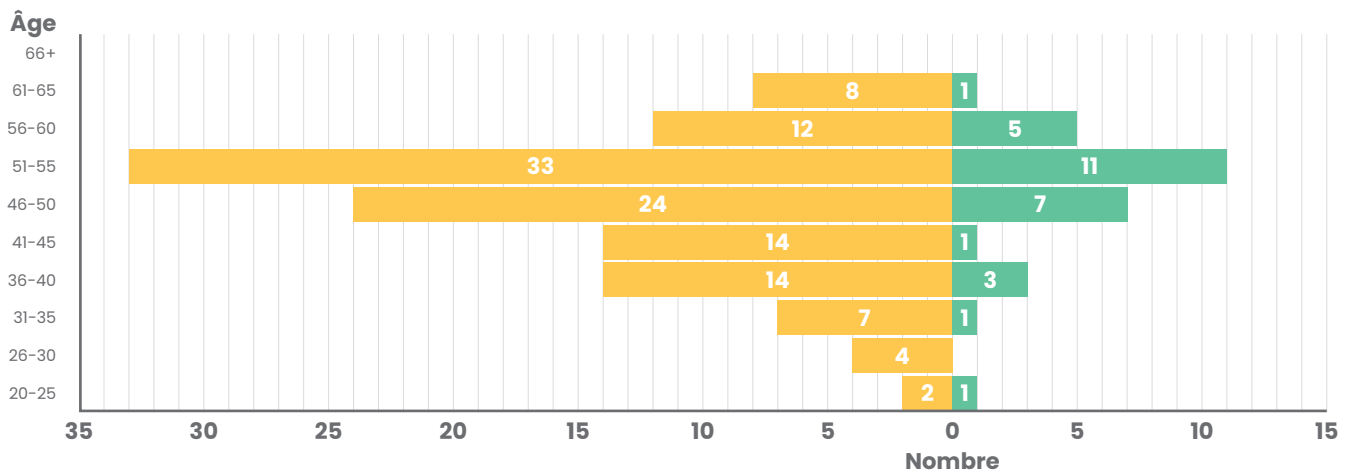
Effectif CDI (nombre de personnes)		Hommes					Femmes				
		Effectif	Temps Plein		Temps Partiel		Effectif	Temps Plein		Temps Partiel	
Cadres	87	25	23	92 %	2	8 %	62	44	71 %	18	29 %
Non Cadres	61	5	4	80 %	1	20 %	56	46	82 %	10	18 %
TOTAL	148	30	27	90 %	3	10 %	118	90	76 %	28	24 %

Effectif CDI (ETP) cadres/non cadres

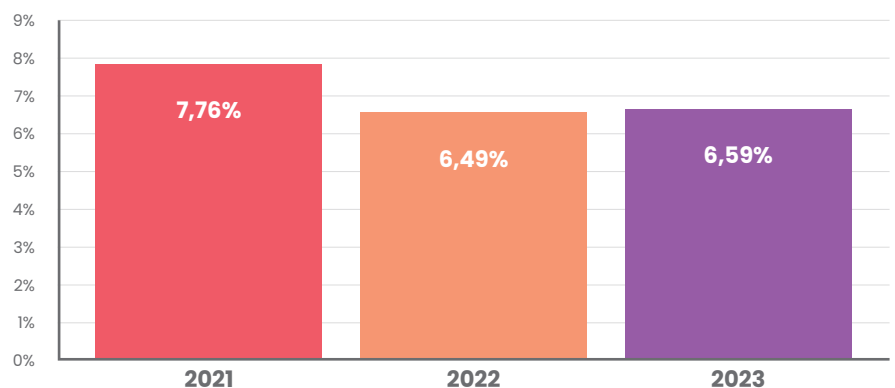


Pyramide des âges des salariés au 31/12/2023

■ 118 Femmes ■ 30 Hommes



Évolution du Taux d'absentéisme sur 3 ans (arrêts maladie)



La Mission Communication

Depuis l'ouverture du poste en communication, un travail de révision approfondie de la charte graphique, de l'offre de formation, des contenus et de ses supports a été entrepris afin de renforcer l'image et la notoriété de l'ARIFTS. Parallèlement, une attention particulière a été portée au développement de contenus dynamiques visant à promouvoir les différentes formations de chaque service.

Chantiers 2023

Les efforts en 2023 se sont concentrés principalement sur le développement d'activités et la refonte des supports de communication liés aux formations.



Prix de l'Écrit Social : Depuis sa création en 2011, la charte du Prix de l'Écrit Social a été entièrement repensée afin de s'harmoniser avec la charte graphique de l'ARIFTS, retrouvant ainsi une cohérence visuelle. Cette démarche a été accompagnée d'une refonte de l'espace dédié sur notre site internet.



Centre de Formation d'Apprentis : En mars 2023, nous avons internalisé l'activité du CFA en lui accordant un statut de service indépendant au sein de notre structure. Dans cette optique, une identité graphique distincte a été élaborée, accompagnée de supports de communication variés tels que des dépliants et des kakémonos. De plus, un espace dédié a été créé sur le menu de la page d'accueil de notre site internet afin de mettre en avant le Centre de Formation d'Apprentis.



Institut d'Auxiliaire de Puériculture : Institut d'Auxiliaire de Puériculture : En réponse à la demande croissante dans ce secteur, nous avons lancé un institut de formation d'auxiliaire de puériculture dans le

cadre de notre offre de formation en petite enfance. Cette initiative s'est accompagnée de la création d'une nouvelle identité graphique et de supports de communication dédiés.



L'intervention pair : Pour renforcer la visibilité de la fonction d'intervenant pair, nous avons intégré un mini-site dédié au sein de notre site principal, doté d'une identité graphique propre. Ce mini-site, accessible via un bouton dédié sur la page d'accueil, a pour objectif de promouvoir et de soutenir cette fonction en fournissant des informations variées telles que des tutoriels, des webinaires et des offres d'emploi.



La Mission Communication

Perspectives 2024

Nous envisageons de renforcer la clarté et la cohérence de notre communication en réorganisant notre offre de formation. Cette initiative se traduira par la création de deux brochures distinctes, une pour le secteur du travail social et une autre pour la petite enfance. Chaque brochure mettra en lumière l'ARIFTS ainsi que ses autres programmes de formation, tout en offrant des informations précises sur les activités, les services, la durée, le coût des formations et les options de financement. L'objectif principal est de simplifier l'accès aux informations pour nos clients potentiels en les orientant directement vers les contacts appropriés et les détails des formations sur notre site web.

Nous avons l'intention de réduire progressivement notre utilisation de papier et de privilégier des dépliants plus concis d'ici 2025-2026. Ce changement s'inscrit dans notre engagement en faveur du développement durable. Il nécessitera également une refonte complète de l'architecture et des contenus de notre site web pour garantir une expérience utilisateur optimale.

Dans le cadre du développement de notre nouvel institut, nous sommes conscients de l'importance d'établir une identité propre et une présentation cohérente de l'ARIFTS. Ainsi, nous travaillons activement à la création de dépliants à trois volets, qui serviront à présenter de manière complète et unifiée l'ensemble de nos activités, notre mission et notre stratégie. Cette initiative vise à instaurer une culture commune au sein de notre institution et à assurer une communication claire et harmonieuse tant en interne qu'en externe.

Nous accordons une attention particulière à la valorisation de notre service « Recherche & Actions ». Notre objectif est de présenter de manière transparente et exhaustive les actions entreprises et le travail réalisé par nos chercheurs, tant sur notre site internet que dans nos locaux. En mettant en avant le répertoire de nos chercheurs et en exposant clairement les projets en cours ainsi que les actions menées, nous visons à offrir une expérience plus enrichissante et instructive à notre communauté. Cette

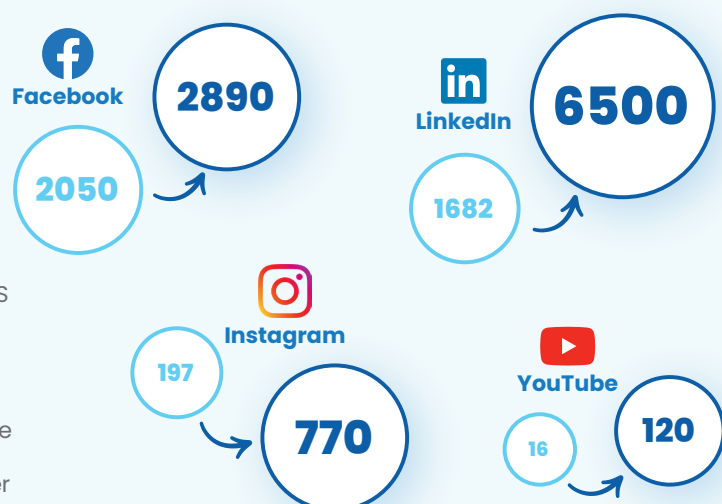
démarche s'inscrit dans notre mission de développement professionnel continu et d'amélioration des pratiques dans le domaine de la formation et dans le projet CerSo.

Compte tenu de la diminution de l'attrait pour les métiers du secteur social, il est impératif d'adopter une approche plus stratégique dans la présentation de ces professions. Nous devons œuvrer à lever les préjugés et à valoriser ces métiers en les rendant plus accessibles et compréhensibles pour le grand public. Nous envisageons donc d'enrichir nos contenus en intégrant davantage de témoignages et d'explications sur les différentes carrières sociales, notamment à travers des supports multimédias tels que des vidéos, podcasts, webinaires et tutoriels. Par ailleurs, nous chercherons à renforcer nos partenariats avec les médias locaux et la presse pour promouvoir la reconnaissance et l'importance de ces métiers au sein de la société.

Dans le cadre de la création de l'association CerSo, nous travaillons avec nos partenaires pour développer une identité visuelle commune, suivie par la création d'un mini-site partagé. Ce site servira à promouvoir nos formations et à renforcer nos échanges avec nos collaborateurs. En mutualisant nos ressources, nous visons à créer un environnement collaboratif dynamique pour favoriser le développement professionnel de tous.

Évolution du nombre d'abonnés sur nos réseaux sociaux de mars 2020 à décembre 2023

Nous cherchons à élargir notre présence sur les réseaux sociaux afin de promouvoir l'ARIFTS et ses activités. Notre objectif est de créer une communauté active, d'accroître notre nombre d'abonnés et de diriger plus de trafic vers notre site web. Nous nous engageons à maintenir une présence régulière et attrayante sur les réseaux sociaux pour mieux faire connaître notre centre de formation et susciter l'intérêt d'un public plus large.





Depuis 70 ans au service
du développement
des compétences
des professionnels de
l'intervention sociale

arifts.fr

NOUVEAU,
suivez
notre lettre
d'information
mensuelle !



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
- Les actions de formation
- Les actions permettant de faire valider
les acquis de l'expérience (VAE)

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE

SITE NANTAIS

Cité de la formation Santé Social
10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ

Tél. 02 40 75 69 94

SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1

Tél. 02 41 48 20 22

Suivez l'actualité du secteur social
sur le centre de ressources
documentaires de l'ARIFTS



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Likez ! Commentez ! Partagez !